

ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

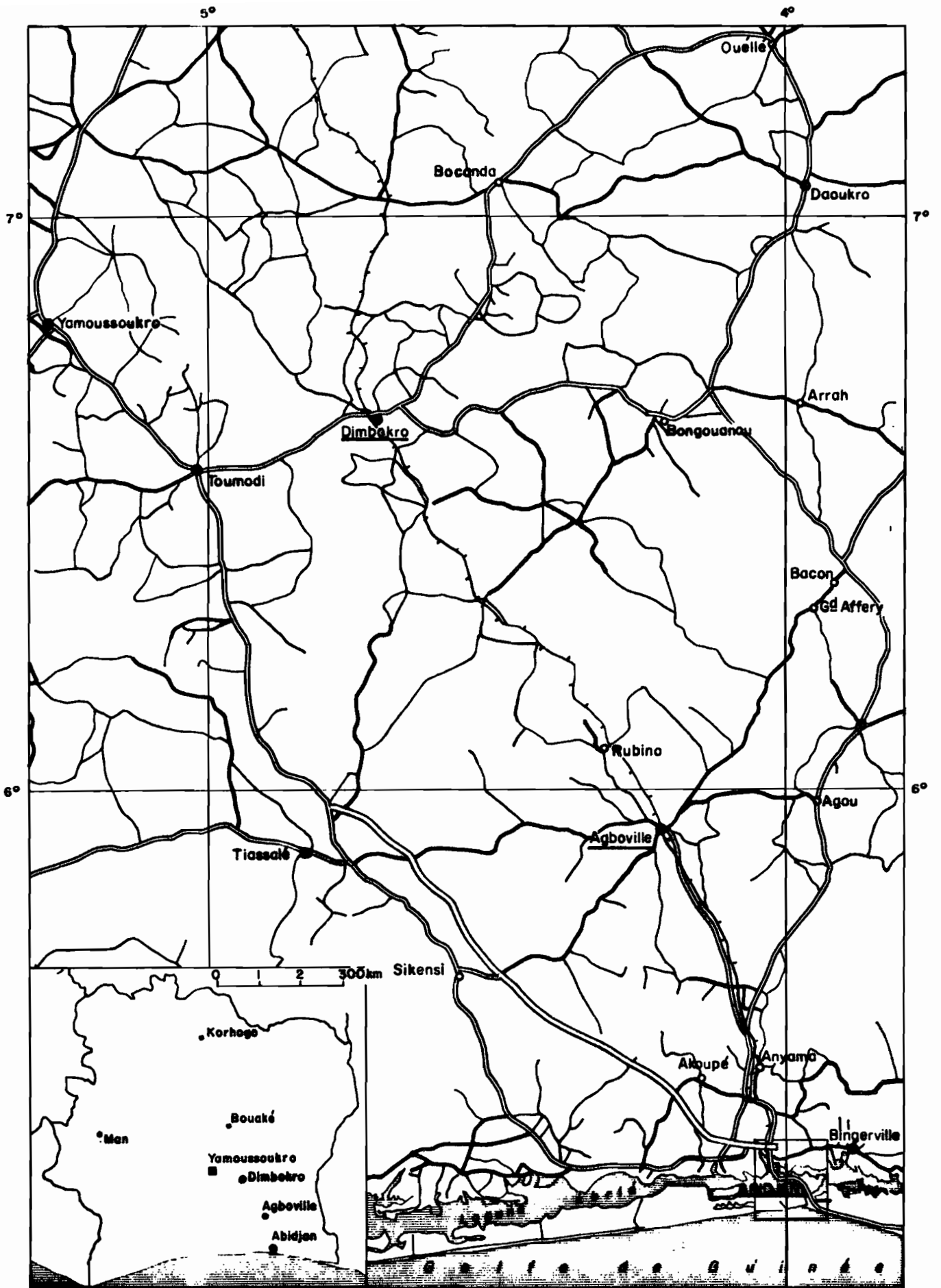
ARTISANAT ET COMMERCE  
AUTOUR D'UN COMPLEXE INDUSTRIEL

DONNEES ECONOMIQUES SUR AGBOVILLE ET DIMBOKRO  
REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Document de travail

Benoit LOOTVOET

Juillet 1984



- ==== Autoroute
- ==== Route bitumée
- ==== " " secondaire
- ==== Piste
- +— Voie ferrée

## TABLE DES MATIERES

	Page
PRELIMINAIRE	3
TITRE I : BILAN DES ACTIVITES ECONOMIQUES. SITUATION DE L'EMPLOI ET ESTIMATION DES REVENUS DU TRAVAIL	14
CHAP. I : Les établissements et les agents économiques d'Agboville et de Dimbokro.	15
1. L'inventaire des activités	15
2. Les résultats du recensement comparés à ceux de l'enquête CHATEAU	20
3. L'économie d'Agboville et de Dimbokro appréhendée à travers le fichier des grandes patentes	23
CHAP. II : L'emploi et les revenus urbains	26
1. L'employeur le plus important : l'administration	26
2. Estimation des emplois artisanaux et commerciaux	31
3. L'évolution de l'emploi depuis 1975	35
4. Les revenus induits par les emplois urbains	38
TITRE II : CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE. PREMIERS ENSEIGNEMENTS DES ENQUETES MONOGRAPHIQUES AUPRES DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS D'AGBOVILLE ET DE DIMBOKRO.	40
CHAP. I : Les activités de production	49
1. Le secteur agro-alimentaire	49
2. Fabrication d'articles d'habillement et d'articles divers à partir du textile et du cuir	54
3. Travail du bois et du rotin	56
4. Autres activités de production	64

	Page.
CHAP. II : Les services	66
1. Les activités de réparation	66
2. La restauration	71
3. Les services personnels	75
CHAP. III : Le commerce	78
1. Les commerces généraux	78
2. Les commerces spécialisés	82
TITRE III : L'AMORCE D'UNE REFLEXION SUR :	
- LES STRATEGIES DE DEPENSES DE CERTAINES CATEGORIES DE CONSUMMATEURS,	
- LES MODES DE SOUTIEN A L'ARTISANAT ET AU COMMERCE PAR LES SALARIES,	
- LA PLACE DE LA BANQUE DANS LA VILLE	86
CHAP. I : La fonction publique à l'amont des activités arti- sanales et commerciales : la dépense des salaires et les investissements des fonctionnaires.	87
1. Justification du choix de l'échantillon	90
2. contenu du questionnaire	91
3. Qualité des réponses : premières constatations	95
4. Analyse des résultats : l'orientation des dépenses	97
5. La banque et l'épargne	103
6. Analyse d'une absence de résultats : les phéno- mènes de double activité et d'investissements productifs	104
CHAP. II : L'activité bancaire	105
CONCLUSION	112
ANNEXE 1 : Questionnaire d'enquête des artisans et des commerçants	113
ANNEXE 2 : Bilan-compte de production.- compte de résultat d'exploitation de la COTIVO et de l'UTEXI. Exercice 1983.	121
ANNEXE 3 : Etat récapitulatif des cotisations à la CNPS, antenne de Dimbokro. Année 1983.	128
PRINCIPAUX ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES.	130

## PRELIMINAIRE

La Direction du Plan du Ministère de l'Economie et des Finances a confié à l'ORSTOM le soin de réaliser une étude des "rapports entre migration, urbanisation et industrialisation" dans les trois centres d'implantation des complexes textile que sont :

- Agboville où la COTIVO (Cotonnière Ivoirienne) fut mise en service en janvier 1976,
- Dimbokro où l'UTEXI (Union Textile de Côte d'Ivoire) fut inaugurée dès 1974,
- Bouaké où les Etablissements R. GONFREVILLE ont été renforcés par une nouvelle unité, ERG II, en 1978.

Cette étude, assez vaste, a été prise en charge par une équipe qui s'est répartie le travail selon trois problématiques complémentaires.

Alain DUBRESSON, responsable du programme, a axé sa réflexion sur la population salariée des usines (origine ethnique, géographique et sociale de cette population ; taille et composition des unités de résidence) et sur les modifications de structure de la population urbaine induites par la création d'emplois industriels. Cette réflexion est prolongée par une étude de l'évolution de la trame urbaine (politique de l'habitat, lotissements...) engendrée par l'arrivée massive de travailleurs migrants.

En marge de cette problématique, il a entrepris d'analyser ce qui lui convient d'appeler "l'éclatement géographique du compte de production des usines textile". A travers la localisation de toutes les consommations intermédiaires, il peut mesurer l'incidence du fonctionnement des complexes cotonniers sur l'économie de la ville et de la région.

La recherche de Laurence BOURGEOIS a pour objet de saisir l'importance des marchés dans l'approvisionnement des centres urbains, notamment en produits vivriers. Maîtrisant l'organisation humaine (dénombrement exhaustif des commerçantes et des commerçants) et physique (répartition spatiale des points de vente,... ) des marchés, elle a entrepris une analyse de certains circuits d'approvisionnement.

Enfin, la partie du programme que nous développons a pour ambition de rendre compte de l'organisation économique des villes dans son ensemble, en privilégiant un thème de référence : les revenus -- leur niveau, leur origine, leur dépense -- qui font vivre la population urbaine.

Ce rapport est une livraison de données brutes concernant les seules villes d'Agboville et de Dimbokro. Elles ont été rassemblées pendant la première phase de notre programme, novembre 83 -- avril 84, et sont présentées ici avec une économie de commentaires qui, parfois, révélera notre manque de recul par rapport à un sujet que nous ne pouvions prétendre épuiser en quelques semaines. Que le lecteur veuille bien considérer ce rapport comme un document de travail provisoire dans le fond comme dans la forme ou, pour reprendre l'expression consacrée, comme un simple "propos d'étape" qui sera remis en question à mesure que le travail se poursuivra.

L'implantation de la COTIVO à Agboville et de l'UTEXI à Dimbokro s'est traduite par un afflux important de population mais "l'induction industrielle locale, directe ou indirecte, est inexistante" (1). Alain DUBRESSON avait déjà établi ce constat en 1981 pour Agboville et avait expliqué que la seule création d'entreprise (la BONA, spécialisée dans la confection de tricots et vêtements de corps) avait échoué rapidement en raison de l'incurie des

---

(1) Alain DUBRESSON - Cahiers ORSTOM Série Sciences Humaines Vol XVIII, n° 1 1981-1982, p 159.

gestionnaires qui bénéficiaient pourtant de conditions d'installation extrêmement favorables.

A Dimbokro, aucune entreprise n'a été créée dans le sillage de l'UTEXI.

Les effets induits au niveau local par l'implantation des usines sont essentiellement la relative réactivation des activités artisanales et commerciales engendrée par la dépense des salaires versés aux employés qui sont au nombre de 1560 (1984) à la COTIVO et de 1198 à l'UTEXI alors que nous estimons la population d'Agboville à 45 000 personnes et celle de Dimbokro à 50 000 (1).

Ceci nous incitait donc à ne pas définir à priori la COTIVO et l'UTEXI comme des épicycles autour desquels graviteraient les activités d'Agboville et de Dimbokro. A la périphérie desquels, en quelque sorte, s'organiserait la vie des citadins.... Mieux valait, selon nous, privilégier une approche globale de l'économie des villes qui mettrait en évidence le jeu de l'ensemble des acteurs économiques et dans laquelle les complexes industriels s'imposeraient d'eux-mêmes, à la mesure exacte de l'impact qu'ils ont sur l'organisation économique de la cité.

Dès lors, l'angle d'attaque de notre recherche était tout simplement d'identifier l'ensemble des travailleurs composant la population active urbaine et d'estimer le montant global des revenus créés à partir des activités exercées à Agboville et à Dimbokro. Nous avons donc entrepris. :

- un recensement général des activités de production de biens et services et du commerce, complété par un comptage des emplois et une estimation des revenus,
- un recensement général des emplois offerts par les administrations publiques et privées ainsi qu'une recombinaison de la masse salariale qu'elles distribuent.

---

(1) Ces estimations ont été obtenues en extrapolant les résultats des recensements nationaux de 1965 et 1975 et ceux d'autres recensements (ORSTOM 1968 à Agboville, recensement des municipalités 1980) et en tenant compte des analyses d'Alain DUBRESON de l'"effet COTIVO" et de l'"effet UTEXI" sur l'évolution de la population des deux villes.

Nous avons prolongé le recensement des activités par des enquêtes monographiques sur un échantillon d'artisans et de commerçants afin de recueillir :

- des données d'ordre sociologique pouvant étayer l'analyse des mouvements migratoires et de la restructuration des unités de résidence, déjà entreprise sur les salariés des usines ;

- des données économiques dans une optique de reconstitution des comptes de production et d'exploitation. Toutefois, ces comptes ne seront pas produits ici. Nous avons adopté une présentation purement descriptive de l'organisation de la production et du commerce. Les enquêtes n'ont pas encore servi de base à une *analyse théorique de la production* proprement dite.

Si elle a l'inconvénient d'être par endroits fastidieuse, cette présentation au "premier degré" a néanmoins l'avantage de souligner l'extrême complexité des rapports économiques entre les agents tout en laissant transparaître l'identité de nature des opérations économiques, quels qu'en soient leurs initiateurs : la production d'un artisan s'analyse avec la même logique, le même outil théorique, que la production d'un industriel.

Nous nous intéresserons ensuite aux stratégies de dépenses de certaines catégories de salariés : les manoeuvres, les agents administratifs et les enseignants employés dans les établissements scolaires publics et privés. Nous verrons ainsi que la diffusion du revenu salarial, indépendamment du niveau de celui-ci, s'opère sans discrimination dans toutes les catégories de commerces.

Puis, dans un dernier temps, nous tenterons d'analyser les ressources d'une activité étroitement liée à la production économique : l'activité bancaire.

Avant de passer à l'exposé des données proprement dites, il est nécessaire de préciser que cette brève présentation de l'organisation économique d'Agboville et de Dimbokro se démarquera de l'approche dualiste des Economistes du développement pour lesquels il est scientifiquement légitime d'opposer "économie de subsistance" ou "informelle" ou, maintenant, "populaire spontanée" et "économie moderne" ou "capitaliste". Nous nous priverons de fait d'une méthodologie efficace-- peaufinée par des chercheurs dont la première exigence était de défricher le champ sociologique sur lequel s'articulent les différentes

formes de production et d'échanges économiques-- en refusant à priori d'adopter une classification normative qui repose sur un postulat selon lequel la production (1) d'un menuisier de quartier serait de nature différente, c'est à dire qu'elle serait soumise à un autre principe de valorisation économique que la production d'une usine de meubles.

Certes on pourrait penser qu'en dressant une typologie des activités, les auteurs expriment seulement leur souci de clarifier un champ d'étude complexe en identifiant des faits et des pratiques qui correspondent à des réalités sociologiques différentes. "Le terme de secteur non structuré ou informel n'est pas à proprement parlé un concept. Il est simplement un moyen commode de définir un champ d'investigation..."(2), ou : "la notion d'"économie populaire-spontanée"... est plus un jalon contingent qu'un concept définitif..." (3). Mais, ce qui semblait n'être qu'un simple outil d'analyse a, en fait, valeur de parti pris idéologique : "par cette terminologie (secteur non structuré ou informel...) il s'agit simplement de tracer une limite en deçà de laquelle certains concepts et certaines analyses ne sont plus opératoires, et surtout certaines méthodes et techniques de collecte ne sont plus adaptées" (4).

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec la deuxième proposition de Jacques CHARMES : il va de soi que dans la pratique il n'est pas possible d'utiliser les mêmes méthodes de collecte de données économiques si l'on étudie les fabricantes d'attiéké ou si l'on étudie les boulangeries industrielles. Toutefois, nous nous empressons d'ajouter que poser ce constat comme une évidence ne signifie pas que nous avons la légèreté de minimiser les difficultés d'ordre méthodologique auxquelles se heurtent les chercheurs

---

(1) Production en tant que résultat et non pas en tant que procès

(2) Jacques CHARMES. Méthodes et résultats d'une meilleure évaluation des ressources humaines dans le secteur non structuré d'une économie en voie de développement. p 94 cahiers ORSTOM Vol XV n° 1 - 1983

(3) Claude de MIRAS "De la formation de capital privé à l'économie populaire spontanée" p. 107. Politique Africaine n° 14 juin 1984. Karthala-Paris

(4) Jacques CHARMES Ibid. p 94

lorsqu'ils s'essaient, par exemple, à évaluer la contribution économique d'activités non sédentaires exercées par des gens qui n'ont aucune notion de la comptabilité....

Par contre nous nous démarquerons sans ambiguïté de la position de Jacques CHARMES lorsqu'il prétend que l'économie serait 'découpée' en plusieurs sphères caractérisées par des concepts et des analyses économiques spécifiques. Secteur non structuré renvoie à "limite en deçà de laquelle certains concepts et certaines analyses ne sont plus opératoires" ; sous entendu, certains concepts et analyses qui sont opératoires dans le secteur moderne de l'économie... Nous pensons au contraire que l'analyse économique est logiquement unitaire. Un produit économique n'est plus ou moins produit économique selon qu'il est créé dans un modeste atelier localisé dans un quartier populaire ou qu'il est fabriqué à la chaîne dans une usine. Un salaire est un salaire, qu'il soit monétaire ou en nature et qu'il soit versé par un petit patron cordonnier ou par un industriel. Un profit est un profit, qu'il soit réalisé par un chaudronnier ou par la COTIVO...

C'est toute une analyse macroéconomique de la production qu'il faudrait ici reprendre pour démontrer qu'une réalité sociologique complexe, multiforme, n'implique pas qu'il faille élaborer autant de théories économiques que l'on peut repérer de types d'organisations sociales de la production et de l'échange. Un exemple encore, qu'un ouvrier de l'UTEXI et un ouvrier travaillant chez un artisan ferronnier n'aient pas le même cadre de travail et de vie et qu'ils ne soient pas rémunérés au même niveau de salaire (le deuxième ne percevant peut-être qu'un salaire en nature) ne remet pas en cause l'unicité du principe de l'émission du revenu.

Ce qui, en fin de compte, pose problème aux Economistes, c'est cette prétendue obligation de définir un rôle (une place) spécifique à l'artisanat et au petit commerce populaire dans l'économie nationale. Même dans la littérature la plus récente, la mieux référencée et la plus nuancée, transparait encore ce type de préoccupation : "la problématique de l'articulation des formes de production affirme l'existence d'un rapport organique entre petite production marchande et système capitaliste. Mais selon nous, l'exploitation et la domination capitaliste n'en constituent qu'une dimension, peut-être

principale, mais pas unique." (1). Ainsi, petite production et système capitaliste sont des structures singulières mais on reconnaît un lien entre les deux qui est l'exploitation et la domination de la première par la seconde. Cette analyse, aussi respectable soit elle en tant qu'engagement idéologique, nous fait toujours rebondir sur le terrain de la sociologie (rapports de groupes ou de classes, reconnaissance sociale de certaines catégories d'individus...) et nous détourne d'une réflexion rigoureuse sur les seules grandeurs qui doivent intéresser l'analyste économique : les grandeurs économiques que sont la dépense, le revenu, le capital, le profit, etc...

Le capitalisme est une notion ou un concept que l'on prend rarement la peine de définir. Il est souvent implicitement identifié à "système capitaliste" qui lui même semble signifier indifféremment économie moderne ou industrielle. Les pays en développement sont tous plus ou moins touchés par l'industrialisation de leur économie. Ils s'ouvrent de fait au "système capitaliste" qui est sans nul doute le facteur principal de la destruction des sociétés traditionnelles. Pendant cette phase de mutation, on peut observer des dysfonctionnements économiques ou sociologiques et "cela nous incite à réfléchir sur le fonctionnement de nos sociétés et sur les seuils au delà et en deçà desquels, des soupapes de sûreté telles que le secteur non structuré se remettent à fonctionner afin de permettre au corps social de procéder aux adaptations que les mutations de l'économie lui imposent durant les périodes de transition..." (2) Le secteur non structuré n'est plus analysé comme un secteur "pathologique" ou "parasitaire" mais il n'en demeure pas moins un corps singulier et provisoire dont l'existence ne se justifie que le temps de la mise en place complète des structures de l'économie moderne... Une *autre* économie, "soupape de sûreté", s'intercalerait donc entre l'économie traditionnelle et l'économie moderne durant les périodes de transition affectant les sociétés. Cette autre économie est, pour certains, "condamnée par le capitalisme à se développer" (3) ou, pour d'autres, elle est "un produit nécessaire de l'expansion capitaliste périphérique" (4).

---

(1) Claude de MIRAS Ibid p. 102

(2) Jacques CHARMES Ibid p. 106

(3) Philippe HUGON cité par Claude de MIRAS Ibid p. 99

(4) Claude de MIRAS Ibid p. 99

Précisons les critères d'identification de cette autre économie : le secteur de subsistance ou informel. Un élément couramment avancé est que le secteur de subsistance se caractérise par "la reproduction simple de la force de travail et qu'il n'y a donc pas de processus d'accumulation du capital. "Le secteur de subsistance n'est pas un secteur d'accumulation capitaliste dans la mesure où le surplus dégagé n'est pas réinjecté dans la sphère de production et n'est donc pas transformé en capital" (1). Indépendamment des enseignements tirés de nos monographies et qui contredisent cette opinion, on peut se contenter de remarquer qu'elle ne fait pas vraiment l'unanimité. "Le processus d'accumulation du capital est largement endogène au secteur informel ..." (2) ou bien encore, "... le secteur informel est en mesure de dégager un surplus, mais aussi de le réinvestir" (3). "L'analyse faite jusqu'à présent a montré l'importance du secteur (non structuré) en des matières cruciales comme la formation, l'emploi et la formation du capital productif sur une base de mobilisation de la petite épargne..." (4)

Les critères d'identification du secteur de subsistance sont, chez Claude de MIRAS (4), inclus dans le développement des deux idées-forces qui ont structuré son analyse :

- "la petite production marchande associée à l'extension et au développement du capitalisme dominant"
- "la petite production marchande dominée et exploitée par le système capitaliste".

Suivons point par point l'argumentation de Claude de MIRAS.

- 1 - Il explique tout d'abord que "les mécanismes de génération du secteur de subsistance par le système dominant capitaliste fonctionnent, en toute hypothèse, selon trois principes d'induction" :

- 
- (1) Claude de MIRAS. Essais de définition du secteur de subsistance dans les branches de production à Abidjan. Conditions de production et de reproduction. P. 5 ORSTOM. 1979
  - (2) Jean Marc BELLOT - Jean Pierre LACHAUD - Pierre METTELIN. Le secteur informel à Abengourou (République de Côte d'Ivoire). Analyse et programme d'action p. 79. Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux - Centre d'Etude d'Afrique Noire. Sept. 1981.
  - (3) Georges Nihan, Erik Demol avec la collaboration de Alphonse Abodo Tabi. Le secteur non structuré "moderne" de Yaoundé (République du Cameroun) p. 53 BIT Genève 1982.
  - (4) Claude de Miras. De la formation de capital privé à... (déjà cité)

- . "induction par exclusion". Il y aurait de plus en plus de travailleurs exclus de la sphère de production capitaliste ('masse croissante d'exclus repoussés hors de l'emploi capitaliste...'). Nous pouvons dire tout au plus que l'industrie à un stade de développement peu avancé n'est pas en mesure d'embaucher l'ensemble de la population active disponible...
- . "induction par sous-paiement du salariat 'moderne". Les salaires distribués aux catégories les plus basses des travailleurs ne leur permettraient pas de nourrir leur famille et les contraindraient à exercer une autre activité. A Agboville et à Dimbokro, les revenus moyens des artisans et des commerçants sont inférieurs au salaire moyen d'un ouvrier de la COTIVO ou de l'UTEXI. La majorité de ces commerçants et de ces artisans n'est pas en mesure d'exercer un second métier pour augmenter ses revenus. Est-ce à dire que le minimum de subsistance d'un travailleur indépendant est inférieur à celui d'un ouvrier du textile ? Par ailleurs, l'expérience montre que les phénomènes de multiactivités sont autant (si ce n'est davantage) le fait de fonctionnaires aisés que des salariés du bas de l'échelle...
- . "induction par la demande". Une faible rémunération de la force de travail dans le secteur de la petite production marchande permet à ce secteur d'offrir des produits à des conditions plus avantageuses que celles pratiquées par le secteur capitaliste. En conséquence, les consommateurs augmentent leur pouvoir d'achat en orientant leur demande vers ce secteur. A ce stade de l'analyse, Claude de MIRAS est convaincant ; cependant il poursuit son raisonnement jusqu'à affirmer que ce comportement de consommation n'est qu'une modalité de l'exploitation des travailleurs par le capital "la main d'œuvre employée dans la sphère de production capitaliste s'approvisionne dans le secteur de subsistance réduisant le coût de sa reproduction et donc le niveau général des salaires de cette catégorie d'actifs."

- 2 - Il précise ensuite que "les mécanismes de génération" sont en relation contradictoire avec le "processus d'éviction du secteur de subsistance par le secteur dominant capitaliste".

- . Les politiques d'urbanisme se traduisent par d'incessants déguerpissements qui entravent manifestement la liberté de travail des artisans et des marchands.
- . Les "affaires privées" et l'Etat abusent de leur position de force et récupèrent les marchés créés ou révélés par les travailleurs indépendants.
- . Les développements de la technologie et "l'organisation industrielle du travail" réduisent sans cesse les possibilités d'exercice des différentes activités indépendantes.

Tous ces arguments dont nous ne discuterons pas le bien-fondé ont le mérite de montrer - nous insisterons une nouvelle fois ! - que le débat engagé au sujet du fonctionnement des économies en développement est avant tout idéologique et ne se place pas sur le terrain de l'analyse macroéconomique. "Système capitaliste" est une notion piégée que l'on identifie tour à tour (et parfois en même temps) à développement de l'industrie, pratiques institutionnelles, politique de l'Etat, ... L'analyse devrait se référer à une définition plus neutre du système capitaliste : il caractérise une économie pour laquelle le développement de la production se traduit par la mise en oeuvre d'un capital financier et d'un capital physique dont la valeur est sans cesse croissante. Une telle approche, minimale, permet de comprendre que des secteurs moins industrialisés que d'autres sont moins "capitalistes" dans le sens strict où leur *niveau de capitalisation* est inférieur. Et un niveau de capitalisation différent selon des secteurs de production ne signifie aucunement que ces secteurs de production soient *intrinséquement* différents. Dans un pays en développement comme dans les pays industrialisés, l'économie dans son ensemble est homogène, et ce, pour la simple et suffisante raison que la dépense de la monnaie nationale permet d'effacer le produit économique quel que soit le secteur de production d'origine, autrement dit, quelle que soit l'identité du producteur.

L'analyse économique n'est pas normative et définit les grandeurs économiques de façon unitaire. Ceci précisé, il est évident que l'analyse économique ne peut être identifiée à la politique économique qui est un moyen d'action sur l'organisation sociale de la production et du commerce, maîtrisé par les décideurs. Ces derniers ont, par exemple, la possibilité d'imposer le doublement du salaire minimal. Le théoricien constatera alors un changement d'échelle du montant des salaires mais la logique de l'analyse de la formation du salaire n'en sera pas pour autant ébranlée.

L'étude de la contribution de l'artisanat et du petit commerce à l'économie nationale passe nécessairement par une analyse des grandeurs macro-économiques. La mise en place des politiques économiques incitatives ou de soutien à certaines catégories d'entrepreneurs doit être éclairée par cette analyse.

**TITRE I :**

**BILAN DES ACTIVITES ECONOMIQUES.  
SITUATION DE L'EMPLOI ET ESTIMATION DES REVENUS DU TRAVAIL**

CHAPITRE I : LES ETABLISSEMENTS ET LES AGENTS ECONOMIQUES  
D'AGBOVILLE ET DE DIMBOKRO

1. L'inventaire des activités

On ne peut imaginer de multiples manières d'entreprendre le dénombrement des activités d'une ville. Il faut d'abord s'assurer une bonne maîtrise de l'espace. Il nous semblait donc logique de respecter le découpage d'Agboville et de Dimbokro en quartiers traditionnels qui, par nature, sont bien différenciés. Les quartiers furent à leur tour découpés en petites zones que nous avons réparties entre enquêteurs après une reconnaissance minutieuse, par l'ensemble de l'équipe, du site urbain dans son entier.

L'objectif était d'arrêter un inventaire des activités qui fût véritablement exhaustif. De fait, les enquêteurs avaient à relever tous les points de production et de vente qu'ils rencontraient, et ce indépendamment de toute considération sur l'aspect moderne ou désuet des établissements. La vendeuse d'alloko allait être recensée au même titre que la boulangerie industrielle, cette dernière entreprise étant, il est vrai, seulement identifiée par sa raison sociale à l'occasion du premier passage, puisqu'il n'était pas possible pour les enquêteurs d'obtenir tous les renseignements qui devraient préciser l'inventaire.

Formulaire de recensement :

<u>Quartier</u> :		<u>Date de passage</u> :			
N° d'identification	Activités	Type de local	Sexe	Nationalité	Nombre d'emplois

Le type de local était codé de 1 à 8 selon des critères retenus par Alain DUBRESSON et Laurence BOURGEOIS lors de travaux précédents (1) sur les zones industrielles d'Abidjan :

- 1 : Sans aménagement - à l'air libre
- 2 : Etal sans toit
- 3 : Etal avec toit
- 4 : Partie d'une maison en bois
- 5 : Kiosque
- 6 : Partie d'une maison en dur
- 7 : Maison en dur
- 8 : Hangar

Les activités recensées ont été classées en trois secteurs (2) : la production, les services et le commerce ; cette présentation nous paraissant mieux adaptée qu'une autre qui aurait été plus fidèle à la nomenclature de la comptabilité nationale.

---

(1) Voir notamment Laurence BOURGEOIS : "Evolution et dynamique de l'utilisation de l'espace industriel dans l'île de Petit Bassam. Abidjan : zones 3 et 4a". 1983, ORSTOM.

(2) Cette présentation s'inspire des derniers travaux de Xavier OUDIN, Ministère de l'Industrie "Recensement des patentes municipales à Abidjan 1982. Présentation des résultats". Avril 1984

ACTIVITES DE PRODUCTION

	A G B O V I L L E			D I M B O K R O		
	Hors marché	Marché	TOTAL	Hors marché	Marché	TOTAL
<u>Secteur primaire</u>						
. Elevage poulets-cobayes				3		3
<u>Agro-alimentaire</u>						
. Décortiqueurs + broyage manioc	7		7	10		10
. Fabrication attiéké	2		2	9		9
. Boulangeries industri.	3		1	3		3
. Fabrication pain sucré	1		1	3		3
. Glace	1		1	1		1
. Conditionnement et com- mercialisation bananes	2		2			
. Fabrique yaourts				1		1
<u>Textile-Cuir</u>						
. Filature tissage	1		1	1		1
. Confection tricots	1		1			
. Tailleurs-couturiers	80	55	135	75	18	93
. Teinture tissus				1		1
. Tapissiers	3		3	4		4
. Matelassiers				2		2
. Fabricants sacs cuir et plastique	2	1	3		1	1
. Cordonniers	13	11	24	7	13	20
<u>Travail du bois et rotin</u>						
. Scieries	1		1	1		1
. Menuiseries	37		37	21		21
. Fabrication cercueils				1		1
. Travail du rotin	1		1	1		1
. Paniers (à cola)	2		2			
<u>Travail des métaux</u>						
. Forgerons	5		5	4		4
. Ferronniers-soudeurs	5		5	4		4
. Ferrailleurs				2		2
<u>Bijouteries, artisanat d'art</u>						
. Bijoutiers	8		8	3		3
. Potière	1		1			
<u>Matériaux construction-</u>						
<u>Bâtiment</u>						
. Briquetiers	2		2			
. Peinture	1		1	4		4
. Vitriers-miroitiers	2		2	2		2
. Ent.-Bâtiment				1		1
<u>Divers</u>						
. Fabriques de savon	2		2	1		1
<b>TOTAL</b>	<b>183</b>	<b>67</b>	<b>250</b>	<b>165</b>	<b>32</b>	<b>197</b>

	AGBOVILLE			DIMBOKRO		
	Hors Marché	Marché	TOTAL	Hors marché	Marché	TOTAL
<u>Réparation</u>						
. Mécaniciens :-garagistes	18		18	14		14
. Rebobinage	1		1	4		4
. Réparateurs cycles	15		15	11	1	12
. Vulcanisateurs	6		6	3		3
. Radio TV	15	3	18	13		13
. Frigoristes	8		8	6		6
. Horlogers	12		12	3	7	10
. Divers	6		6			
<u>Transports</u>						
. Posse pousse	300		300	102 ?		102 ?
. Exploitants de taxis et taxis brousse	50		50	45		45
. Exploitants de bus (15-22 places)	113		113	32		32
. Transport marchandises	17		17	2		2
<u>Restauration Hôtellerie</u>						
. Hôtels	6		6	7		7
. Restaurants Maquis	46	8	54	43	3	46
. Plats préparés	146	9	155	155	9	164
. Aboukis	21	3	24	28		28
. Galettes et beignets	127	6	133	231	26	257
. Bars-buvettes	33		33	30		30
. Boissons locales	76	10	86	91	18	109
<u>Services juridiques et médicaux</u>						
. Notaire				1		1
. Huissier	1		1			
. Architecte	1		1			
. Clinique	1		1	2		2
. Medecins	1		1	2		2
. Infirmiers privés	1		1	?		
<u>Autres services personnels</u>						
. Pompes funèbres	1		1	1		1
. Auto Ecole	1		1	2		2
. Coiffure-défrisage	21		21	16	4	20
. Blanchisseurs-repasseurs	7		7	?		?
. Photographes	11		11	14		14
. Laveurs Auto + Eau	3		3	14		14
. Cireurs chaussures	5 ?		5 ?	4 ?		4 ?
. Cinéma	1		1	1		1
<u>Institutions financières</u>						
. Banques	4		4	4		4
. Assurances				3		3
. Organismes crédits divers				2		2
<b>TOTAL</b>	<b>1 075</b>	<b>39</b>	<b>1 114</b>	<b>886</b>	<b>68</b>	<b>954</b>

	AGBOVILLE			DIMBOKRO		
	Hors marché	Marché	TOTAL	Hors marché	Marché	TOTAL
<b>Commerces généraux</b>						
. Chaines de distribution	3		3	6		6
. Magasins et boutiques	132	53	185	153	102	255
. Tabliers	59		59	61	9	70
. Magasins de gros et demi gros	8		8	3 ?		3 ?
<b>Commerces alimentaires</b>						
. Alimentation générale	6		6			
. Dépôts de boissons	2		2	3		3
. Magasins de (riz-sucre...)	4		4	5		5
. Produits de base (igname, manioc, banane)	12	50	62	8	88	96
. Riz-mais	12	8	20	10	16	26
. Attiéké		12	12		18	18
. Condiments	97	170	267	94	323	417
. Fruits et légumes	60	32	92	36	40	76
. Divers	61	41	102	51	54	105
. Poissons frais ou fumés	23	91	114	30	100	130
. gros poisson-frigo		4	4	3		3
. Bouchers	10	44	54	1	49	50
. Volailles	6	13	19		10	10
. Escargots					22	22
<b>Commerces spécialisés</b>						
. Concessionnaire auto	3		3			
. Pièces auto				5		5
. Pièces cycles	4	1	5	1		1
. Tissus-Pagnes (CITEC)	7	29	36	5	31	36
. Vêtements-lingerie	25	40	65	2	33	35
. Merceries	2	2	4			
. Chaussures	16	30	46	2	(in bouti ques)	2
. Pharmacies	2		2	2		2
. Parfumeries	3		3		1	1
. Librairies	10		10	7	1	8
. Radio disques cassettes	4	1	5	4	28	32
. Lunettes montres bijoux	19	20	39			
. Quincailleries	9		9	4		4
. Vaisselle-cuvettes-paniers		23	23		3	3
. Matériaux construction	10		10	3		3
. Charbon + bois	74	7	81	131		131
. Divers	56	32	88	15	18	33
. Stations services	5		5	6		6
. Tabac à priser				2	25	27
	744	707	1 451	654	983	1 637
<b>TOTAL GENERAL</b> (3 secteurs d'activités)	2 002	813	2 815	1705	1 083	2 788

La première assurance à donner au lecteur concerne naturellement la fiabilité des résultats. Le recensement a été effectué par des enquêteurs expérimentés qui poussaient leurs investigations jusqu'à l'intérieur des cours et des entrepôts et ne se contentaient pas de relever les activités visibles de la rue. Par ailleurs, en raison de la taille relativement modeste des villes, il était possible de dénombrer les activités non sédentaires avec une marge d'erreur minime. D'expérience, nos collègues enquêteurs savent quels sont les commerçants susceptibles de se déplacer : tabliers, commerçantes des petits marchés de quartier ayant également une place sur le grand marché certains jours de la semaine, etc... Systématiquement ils les invitaient donc à déclarer leurs différents points de vente et leur demandaient s'ils n'avaient pas déjà été recensés dans un autre quartier.

Ceci précisé, nos tableaux sont émaillés de points d'interrogation. Nous avouons que nous doutons de nos propres données en ce qui concerne les cireurs de chaussures par exemple et que nous ne possédons aucune estimation du nombre des porteurs d'eau et des vendeurs d'eau au compteur, des blanchisseurs et repasseurs de Dimbokro...

Le recensement des marchés a été totalement pris en charge par Laurence BOURGEOIS qui, en accompagnant les collecteurs de taxes journalières dans les différentes zones des marchés, répertoriait tous les points de vente.

A noter enfin que les chiffres sur les transports nous ont été fournis par les responsables du Syndicat des Transporteurs (taxis, cars, transport de marchandises) et les Mairies (pousse-pousse).

## 2. Les résultats du recensement comparés à ceux de l'enquête CHATEAU (1)

- A - Nous nous intéresserons d'abord aux activités hors marché. Rappelons quelques chiffres en précisant d'emblée que les comparaisons entre les deux recensements d'activités ne peuvent avoir qu'une valeur indicative puisque les recensements n'ont pas été effectués sur les mêmes bases :

---

(1) République de Côte d'Ivoire. Ministère du Plan - Direction des Etudes. "Recensement Général des Activités en Milieu Urbain 1976". Quatre tomes. Juin 1977 (J.P. CHATEAU).

	Agboville	Dimbokro
Recensement Chateau 1976 (Hors marché)	359 établissements	338 établissements
Recensement ORSTOM 1984 (Hors marché)	2002 Points de vente et de production	1705

La différence impressionnante entre les résultats des deux recensements s'explique par l'exclusion des activités non sédentaires et, plus généralement, de toutes les activités de rue dans le comptage de J.P. CHATEAU.

En enlevant les points de vente et de production dont le code est 1 ou 2 (absence de local) et les activités de transport (exploitants de taxis, pousse-pousse, etc...), l'écart est conforme à ce que l'on pouvait déduire de l'augmentation de la population :

	Agboville	Dimbokro
Population 1976	27 000	31 000
Population 1984	45 000 (+ 66,6 %)	50 000 (+ 61,3 %)
Recensement "Chateau" Nbre d'établissements hors marché - 1976	359	338
Recensement des activités hors marché, <i>exercées dans un local</i> - 1984	660 (+ 84 %)	632 (+ 87 %)

Le nombre des établissements aurait augmenté un peu plus rapidement que la population, que ce soit à Agboville ou à Dimbokro. Cette tendance moyenne ne doit pas voiler la singularité de l'évolution de certaines activités. Voici quelques exemples :

	Agboville (hors marché)		Dimbokro (Hors marché)	
	1976	1984	1976	1984
Tailleurs couturiers	59	80 (+ 35 %)	66	75 (+ 13,7%)
Menuisiers	12	37	10	21
Réparation radio-TV	5	18	9	13
Réparation Froid-Clim.	3	8	0 ?	6
Coiffure	11	20	10	16
Restaurants-maquis-bars	29	79 (+ 172 %)	21	73 (+ 248 %)

Le nombre de tailleurs par habitant a sensiblement diminué entre 1976 et 1984 alors que l'augmentation du nombre de restaurants, maquis et bars a été deux à trois fois supérieure à la croissance de la population.

- B - Que les recensements des marchés fournissent des résultats différents pose un certain nombre de questions :

	AGBOVILLE		DIMBOKRO	
	1976	1984	1976	1984
Activités de production sur marché	37	67	92	32
Services sur marché	71	39	104	68
Commerces sur marché	602	707	1 121	983
Ensemble	710	813	1 317	1 083

- Le marché étant un espace inextensible, l'augmentation du nombre d'activités (+ 103) sur le marché d'Agboville signifie-t-elle que ce marché ne fonctionnait pas à pleine capacité en 1976 ?

- La baisse du nombre des activités (-234) sur le marché de Dimbokro est-il dû au fait que la ville est en forte recession économique ?

- Quelles sont les causes de la disparition des activités de production et de services localisées sur les marchés ?

Nous ne pouvons pas répondre ici à ces questions. Nous ajouterons néanmoins que les inventaires vont être renouvelés à différents moments (jours de grand marché et jours de petit marché) afin d'éprouver la fiabilité de nos données.

### 3. L'économie d'Agboville et de Dimbokro appréhendée à travers le fichier des grandes patentes

Une analyse du fichier des patentes de la Direction Générale des Impôts nous donnera l'occasion de nommer les principaux établissements industriels et commerciaux et nous permettra de comparer leur nombre au nombre total des activités de production et de vente.

	AGBOVILLE		DIMBOKRO	
	Fichier Patentes DGI 1983	Recensement 1984	Fichier patentes DGI 1983	Recensement 1984
Boulangeries par procédés mécaniques	1	3	3	3
Textile et habillement	COTIVO	137	UTEXI	95
Scieries et menuiseries	EFBA (scierie Balet)	38	-2 scieries (N'zi et Bandama) - IVOSEP -3 menuiseries	-1 scierie (scierie du Bandama est fermée) - IVOSEP -21 menuiseries
Bâtiment	2	5	1	7

.../...

Industries et artisanats divers	6 dont SIFACOL en liquidation			
Mécaniciens	0	18	2	14
Réparation Radio-TV	0	18	1	13
Hôtels	5	154 restaurants et maquis		146 restaurants et maquis
Débits de boissons ACSP	9	133 bars et buvettes dont 9 ACSP		130 bars et buvettes dont ? ACSP
Cabarets			1	1
Médecins	2	2	2	2
Auto-Ecole	1	1	2	2
Blanchisseries	NETOINET	7	0	?
Cinéma	1	1	1	1
Banques	3	4	3	4
Assurances	0	0	3	3
Commerces	59 dont SACI deux "Chaîne- Avion", la Cotivoirienne d'Equipements, BATA, CITEC	Commerces hors marché : 744	46 dont Prémoto fermé, deux SACI, deux "Chaîne-Avion", la Cotivoirienne d'Equipements, BATA, COFRAL, Afripêche	Commerces hors marché : 654
Entrepôts	6		14 (SACI-BECI- SOGECOMI- Entrepôts UTEXI)	
Bouchers	0	54	19	50
Pharmaciens	2	2	2	2
Distributeurs d'essence	5	5	6	6
<b>Total patentes</b>	<b>105</b>		<b>110</b>	
<b>Rappel total activités hors marché</b>		<b>2002</b>		<b>1705</b>

Les Contributions Diverses assujettissent un nombre restreint d'établissements aux grandes patentes. Si, pour des raisons évidentes, la COTIVO, l'UTEXI, les Banques ou les Pharmacies ne peuvent pas échapper à cet impôt, il est a priori surprenant qu'une proportion dérisoire des commerçants et des artisans soit imposée alors que légalement la patente s'applique ou peut s'appliquer à tout commerce ou artisanat dont le chiffre d'affaires est supérieur ou égal à deux millions F. CFA.

Dans les faits, nous avons pu vérifier que les grands commerces de libanais, de syriens ou de français (à Dimbokro surtout) installés depuis une ou deux générations et les chaînes de distribution composent à eux seuls l'essentiel du fichier des patentes d'Agboville et de Dimbokro.

Certes, les commerçants africains ne tiennent pas (ou prétendent ne pas tenir) de comptabilité, ce qui ne facilite pas le travail des agents des Contributions Diverses. Nous précisons néanmoins que chaque décision d'imposition (patente, BIC, ITS...) est laissée à la discrétion de l'inspecteur des impôts...

A Dimbokro, la Mairie perçoit 848 patentes forfaitaires mensuelles dont le montant varie de 1 500 à 3 000 F CFA. Ces patentes municipales sont perçues par les collecteurs de la Mairie et peuvent s'ajouter aux taxes journalières. 70 à 100 % des artisans sont imposés : 100 % des meuniers, des tailleurs et des bijoutiers par exemple. Par contre, une minorité de commerçants, de gérants de bars et de maquis sont assujettis à la patente municipale (6 maquis sur 46).

Pour Agboville, la Mairie n'a pas pu nous fournir de données exploitables.

## CHAPITRE II : L'EMPLOI ET LES REVENUS URBAINS

### 1. L'employeur le plus important : l'administration

Il eut été vain de prétendre étudier le fonctionnement d'Agboville et de Dimbokro sans prendre la mesure de l'impact de l'administration dans l'organisation économique de ces centres urbains.

Bien qu'Agboville et Dimbokro soient définies comme des villes industrielles en raison de l'implantation des complexes cotonniers, il serait aussi juste de les définir comme des villes scolaires et administratives. Les administrations publiques et privées (1) emploient davantage de monde et distribuent une masse salariale plus élevée que la COTIVO et l'UTEXI.

---

(1) Nous entendons par employés de l'administration l'ensemble des fonctionnaires mais aussi les agents de l'ECCI, de la SODECI, de la RAN, de la Mairie et, plus abusivement encore, les enseignants des établissements scolaires privés.

Corps d'origine	AGBOVILLE		DIMBOKRO	
	Nbre de fonctionnaires ou assimilés	Nbre de journaliers	Nbre de fonctionnaires ou assimilés	Nbre de journaliers
Préfecture	34	2	38	4
Sous-préfecture centrale	23	1	17	3
Mairie	160		10 fonctionnaires détachés + 240 agents communaux	
Trésor départemental	18	2	19 dont 2 agents communaux	2
Contributions diverses	7		7	1
P et T (Transmissions Central téléph., Recette)	36	10	69	4
CNPS	4		4	2
OMOCI	10	3	11	2
Police	20		30	
Gendarmerie	15		50	
Justice	15	2	16	1
Maison d'Arrêt	19		22	
Administration agricole et para-agricole (DMC-SATMACI-Prod. Animale-Affaires Domaniales-Centre Piscicole-Inspection Forestière, etc...)	10	16	64	12
Construction et Urbanisme	12	4	18	3
Divers (services sociaux, Jeunesse et Sports, Agence Ivoirienne de Presse, Hall d'Information, Antenne F.P., etc...)	43	3	40	16
Santé	50 (personnel soignant) 19 (administ. et entretien)	61	64 (personnel soignant) 16 (administ. et entretien)	159
Enseignement secondaire public et privé	276 enseignants 70 administratifs	77	166 enseignants 68 administratifs	44
Enseignement primaire publics et privé	207 enseignants 38 ? administ.		252 enseignants 12 administratifs	2
EECI	10		10	
SODECI	7		9	
RAN	129		287	
<b>TOTAL</b>	<b>1 317</b>	<b>269</b>	<b>1 571</b>	<b>410</b>

Le tableau rassemble des données recueillies durant le premier semestre de l'année 1984.

Le Ministère de la Fonction Publique n'étant pas en mesure de nous communiquer les effectifs des fonctionnaires par ville, nous avons été contraints de les recenser par nous-mêmes :

- A la Direction des Affaires Administratives du Ministère de la Santé et de la Population, nous avons pu dresser la liste des personnels employés dans les hôpitaux, les dispensaires, les PMI, SSSU,....

- A la Direction de l'Enseignement Primaire du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, nous avons consulté l'ensemble des rapports de rentrée des écoles d'Agboville et de Dimbokro pour l'année scolaire 83-84 ; ce qui nous a permis de connaître les effectifs des enseignants et des élèves.

- En ce qui concerne l'enseignement secondaire nous avons dû rencontrer tous les directeurs d'établissement.

- Nous avons également pris contact directement avec chaque responsable des administrations (Préfecture, Mairie, Trésor, OMOCI, TP, etc...) de l'EECI et de la SODECI.

- Enfin, de nombreuses statistiques - notamment le nombre de ses agents en poste à Agboville et à Dimbokro - nous ont été fournies par la Direction Générale de la RAN à Abidjan.

Outre une garantie sur la fiabilité des données, ces contacts directs nous ont apporté de précieux renseignements concernant les budgets de fonctionnement des administrations et des autres établissements assurant un service public. Entre autres, la masse salariale distribuée aux journaliers est inscrite dans les budgets de fonctionnement. Ceci précisé, ce long travail de dénombrement des fonctionnaires ne nous apportait aucune donnée sur les salaires. Les chefs des services des administrations ne connaissent pas le traitement de leurs employés puisque ces derniers sont rémunérés directement par le service de la Solde du Ministère de l'Economie et des Finances.

Même si le Ministère de l'Economie et des Finances avait répondu à notre demande d'autorisation de consulter les fichiers de la Solde, nous aurions eu de grosses difficultés à retrouver les fonctionnaires d'Agboville et de Dimbokro puisque les fonctionnaires ne sont pas classés selon leur lieu d'affectation. Ne nous restait plus qu'à estimer tous les revenus versés par l'administration à ses employés.

Nous avons déjà les salaires des agents qui ne sont pas rémunérés par la Solde.:

- les salaires des journaliers (Budgets d'Equipeement 1984)
- le traitement des agents communaux (Budget de Fonctionnement 1984)
- le traitement des agents de l'EECI, de la SODECI (chefs d'agence) et de la RAN (par la Direction du Personnel)
- celui des enseignants des établissements scolaires privés.

L'estimation ne devait donc porter que sur les fonctionnaires titulaires et elle s'est effectuée très simplement, de la manière suivante. Le salaire de la majorité des fonctionnaires est viré directement dans l'une des quatre banques de la ville (BIAO, BICICI, SGBCI, BNDA) ; une minorité est payée par bons de caisse au Trésor et quelques unités par bons de caisse à la Recette Postale.

A la fin du mois, chaque banque reçoit un bordereau de la Solde récapitulant le nombre et le montant des salaires versés aux fonctionnaires titulaires d'un compte chez elle. A Agboville les chefs d'agences bancaires ont bien voulu nous communiquer les chiffres des mois de janvier et février 1984 et ceux de Dimbokro les chiffres des mois de février et mars.

Nous avons demandé les résultats analogues au Trésor et au Receveur des P et T. Nous avons ainsi le nombre total de fonctionnaires payés dans chacune de nos villes ainsi que le montant total de leurs salaires. Sachant que le nombre des fonctionnaires payés dans une ville ne correspond pas au nombre de fonctionnaires en poste dans cette ville, (une proportion non négligeable des fonctionnaires payés à Agboville ou Dimbokro fait virer ses salaires dans une banque de Bouaké, d'Abidjan ou d'ailleurs et, inversement, les banques d'Agboville et de Dimbokro recueillent les salaires de fonctionnaires en poste dans d'autres villes du pays), nous avons calculé le salaire moyen des fonctionnaires payés

à Agboville et à Dimbokro. et nous avons attribué ce salaire moyen aux fonctionnaires réellement en poste dans nos deux villes. Nous obtenons ainsi une estimation des revenus nets annuels des employés des administrations ; base : début 1984.

	AGBOVILLE		DIMBOKRO	
Journaliers	125	(269)	205	(410)
Fonctionnaires	1 180	(907)	1 345	(962)
Autres (Mairie, RAN, SODECI, etc...)	335	(410)	448	(609)
TOTAL	1 640	(1 586)	1 998	(1 981)

*Revenus nets annuels en millions F.CFA des employés des administrations  
Entre parenthèses, rappel du nombre d'employés.*

La masse salariale versée à l'ensemble des employés de l'administration est à comparer à la masse salariale (hors impôts) distribuée aux ouvriers et cadres de la COTIVO et de l'UTEXI. Sources : Bilan de l'exercice 82-83 (1).

	AGBOVILLE		DIMBOKRO	
	COTIVO	ADMINISTRATION	UTEXI	ADMINISTRATION
Emplois	1587 dont 18 expatriés non africains	1 586	1352 dont 23 expatriés non africains	1 981
Masse salariale annuelle (en millions de F.CFA)	1 451 dont 367 aux expatriés non africains	1 640	1 146 dont 170 aux expatriés non africains	1 998

(1) Voir bilans de la COTIVO et de l'UTEXI en annexe II

Si l'on ne tient pas compte des cadres français de la COTIVO et des cadres et techniciens français et japonais de l'UTEXI, on conclut que :

- les ouvriers de la COTIVO sont sensiblement aussi nombreux que les fonctionnaires et assimilés d'Agboville (1 569 contre 1 586) mais ils ne gagnent que les deux tiers de ce que gagnent ces mêmes fonctionnaires (1 084 contre 1 640 millions F. CFA) ;

- l'effectif des ouvriers de l'UTEXI ne représente que les deux tiers de l'effectif des salariés des administrations de Dimbokro (1 329 contre 1 981) mais les ouvriers ne gagnent même pas la moitié de ce que gagnent les autres (976 contre 1 998 millions F.CFA).

## 2. Estimation des emplois artisanaux et commerciaux

Nous employons prudemment le terme d'"estimation" des emplois alors qu'en réalité l'estimation ne devrait porter que sur les emplois dans les "grands" commerces : seuls établissements qui n'aient pas été systématiquement visités.

Comme nous l'indiquions dans le chapitre précédent les emplois ont été comptés au moment de l'inventaire général des activités et ce, sans spécifier le statut des travailleurs : ouvrier, apprenti ou aide familial. Quant-aux entreprises pour lesquelles il n'était pas possible de connaître les effectifs employés dès le premier passage (boulangeries industrielles, Scieries, IVOSEP, COFRUITEL, SONACO, BANQUES, etc...) nous les avons systématiquement enquêtées dans un second temps, après avoir pris rendez-vous avec leur responsable.

Emplois recensés dans le secteur de la production :

AGBOVILLE		DIMBOKRO
	<u>Secteur primaire</u>	
	Elevage poulets-cobayes	3
	<u>Agro-alimentaire</u>	
13	Décortiqueries + broyage manioc	15
2	Fabrication d'attiéké	9
68	Boulangeries industrielles	31
1	Fabriques de pain-sucré	10
3	Fabriques de glace	3
56	SONACO-COFRUITEL	-
-	RANDA (yaourts)	7
	<u>Textile - Cuir</u>	
1587	COTIVO	-
-	UTEXI	1352
263	Tailleurs	280
16	Tapissiers - Teinturiers	18
32	Cordonniers - Sacs	25
	<u>Travail du bois et rotin</u>	
100	Scieries Balet (EFBA)	-
-	Scierie du N'Zi	76
100	Menuisiers	70
25	Centre Artisanal du Rotin	-
2	Paniers à cola	1
-	IYOSEP	25
	<u>Travail des métaux</u>	
10	Forgerons	14
20	Ferronniers soudeurs	27
	<u>Artisanat d'art</u>	
13	Bijoutiers	7
3	Potiers	-
	<u>Bâtiment</u>	
3	Briquetiers	-
4	Vitriers - Miroitiers - Peinture	1
?	Construction	25
	<u>Divers</u>	
3	Fabrication de savon	1 ?
2324	TOTAL	2000

(N.B. : Les effectifs de la COTIVO et de l'UTEXI sont ceux de l'exercice 82-83)

Emplois recensés dans le secteur des services

AGBOVILLE	ACTIVITES	DIMBOKRO
	<u>Réparation</u>	
270	Mécaniciens-garagistes	113
10	Rebobinage	15
54	Réparateurs de cycles	55
12	Vulcanisateurs	6
27	Réparateurs Radio-TV	37
34	Frigoristes	24
12	Horlogers	10
12	Divers	-
	<u>Transports</u>	
300	Voitures à bras	102
73	Taxis	63
280	Taxis brousse-cars	180
35	Transport marchandises	4 ?
	<u>Restauration Hôtellerie</u>	
30	Hôtels-restaurants	28
185	Restaurants-maquis	105
156	Plats préparés	210
30	Aboukis	30
133	Galettes et beignets	257
66	Bars-buvettes	44
86	Boissons locales	109
	<u>Services juridiques et médicaux</u>	
-	Notaire	4
3 ?	Huissier	-
3 ?	Architecte	-
10	Cliniques privées	15
2	Médecins	2
1	Infirmiers privés	?
	<u>Autres services personnels</u>	
4	Pompes funèbres	3
3	Auto école	6
26	Coiffure	32
18	Blanchisseurs-Fanico	?
23	Photographes	19
3 ?	Laveurs auto	17
5 ?	Cireurs de chaussures	4 ?
3	Cinéma	3
	<u>Institutions financières</u>	
40	Banques	35
-	Assureurs	9
-	Organismes de crédit divers	6 ?
1 949	TOTAL	1 547

AGBOVILLE	ACTIVITES	DIMBOKRO
	<u>Commerces généraux</u>	
12	Chaines de distribution	24
462	Magasins et boutiques	485
59	Tabliers	70
30	Gros-semi-gros	10
	<u>Commerces alimentaires</u>	
15	Alimentation générale	-
10	Dépôts de boissons	20
10	Magasins de gros (riz, sucre...)	10
62	Produits de base (Igbame, Manioc...)	96
672	Détail alimentaire	863
	<u>Commerces spécialisés</u>	
6	Concessionnaires et pièces auto	10
10	Pièces cycles	2
38	Tissus -pagnes	36
70	Vêtements-lingerie	42
6	Merceries	-
50	Chaussures	6
25	Pharmacies	41
3	Parfumeries	1
25	Librairies	12
44	Radios, disques, lunettes, montres...	32
25	Quincailleries	8
27	Vaisselle, cuvettes, canaris...	16
22	Matériaux de construction	3 ?
162	Charbon de bois	262
90	Divers	40
25	Stations service Essence	27
-	Tabac à priser	27
1 960	TOTAL	2 143
6 233	TOTAL GENERAL (3 secteurs)	5 690

Une consultation des fichiers de la CNPS ne nous a pas permis d'affiner nos estimations. Bien qu'une loi déjà ancienne (20 Dec. 1968) prévoit que tout employeur doit être affilié à la CNPS il est curieux de constater qu'aussi bien à Agboville qu'à Dimbokro, une cinquantaine seulement d'employeurs potentiels (Mairie, Hôpital, Etablissements Scolaires compris) sont recensés par les antennes locales de la CNPS. Si l'on excepte les ouvriers de l'UTEXI et de la COTIVO, deux à trois cents salariés seulement sont déclarés par une trentaine d'employeurs. Agboville, janvier 1984 : 30 employeurs (la COTIVO non comprise) se sont acquittés de leurs cotisations pour 178 salariés. Les chiffres sont encore plus faibles à Dimbokro (1). Que certaines entreprises (les banques notamment) déclarent directement leur personnel à la Caisse Centrale d'Abidjan, ne suffit pas à expliquer que les antennes de la CNPS d'Agboville ou de Dimbokro ne contrôlent pas les établissements qui relèvent de leur compétence. Concrètement les délégués des antennes de la CNPS ne disposent d'aucun moyen de pression sur les employeurs.

### 3. L'évolution de l'emploi depuis 1975

Il est utile de rappeler les résultats du dernier recensement général de la population, précisément en ce qui concerne la population active. Ce recensement a été effectué en 1975, quelques mois après l'ouverture de l'UTEXI à Dimbokro et quelques mois avant le début de la production de la COTIVO à Agboville.

La population est répartie en huit grands groupes d'activités :

- I : Personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées
- II : Directeurs et cadres administratifs supérieurs
- III : Personnel administratif et travailleurs assimilés
- IV : Personnel commercial et vendeurs
- V : Travailleurs spécialisés dans les services
- VI : Agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs et chasseurs

---

(1) Voir annexe n° III : Etat récapitulatif des cotisations à la CNPS de Dimbokro. Année 1983.

- VII : Ouvriers et manoeuvres non agricoles et conducteurs d'engins de transports
- VIII : Travailleurs ne pouvant être classés selon la profession

Afin d'homogénéiser les données du recensement général et les nôtres, il est nécessaire d'exclure les groupes d'activités VI (production agricole) et VIII (personnes en quête de leur premier emploi, travailleurs hors activité...).

Population active - Recensement général de la population 1975 :

		AGBOVILLE	DIMBOKRO
GRANDS GROUPES D'ACTIVITÉS	I	557	639
	II	15	20
	III	337	530
	IV	1 611	1 714
	V	537	839
	VII	2 955	4 350
	TOTAL	6 012	8 092

Quelques remarques s'imposent : Pour Agboville :

- Le groupe VII est très nombreux bien que la COTIVO n'ait pas à l'époque débuté sa production. Elle n'employait que 293 ouvriers (en 1975). Par contre la construction et les aménagements de l'usine n'étaient pas terminés et les ouvriers des entreprises de construction extérieures à la ville furent certainement recensés dans ce groupe.

Pour Dimbokro :

- L'importance du groupe VII a des causes similaires à celles d'Agboville. Dimbokro a accueilli les fêtes de l'Indépendance en 1975. Pour cette occasion de nombreux investissements ont été réalisés :
  - revêtement de l'axe routier national vers Toumodi et bitumage de nombreuses voies intra-urbaines
  - construction de la Préfecture, de la résidence du Président et de la résidence du Préfet, du marché central et des marchés de quartiers, de l'hôtel SIETHO, du stade, de la gendarmerie, du lycée, de classes primaires ; extension de l'hôpital,...
  - extension des réseaux de la SODECI et de l'EECI ;
  - mise en place d'un central téléphonique.

A tout cela s'ajoute l'aménagement d'une cité de 600 logements par la SOGEFIHA destinés aux ouvriers de l'UTEXI.

Tous ces travaux se sont traduits par l'installation temporaire à Dimbokro d'une main d'oeuvre importante. Ces ouvriers auraient gonflé artificiellement les effectifs de la classe VII.

Pour compléter notre estimation des emplois urbains nous ajouterons à Agboville et à Dimbokro 200 employés de maisons (1). La somme estimée de tous les emplois urbains est donc en 1984 :

- 7 798 pour Agboville soit 17,33 % de la population totale
- 10 273 pour Dimbokro soit 20,55 % de la population totale.

Ces pourcentages ne peuvent guère être commentés (2) puisque nous ne disposons pas d'un récent recensement général de la population qui nous indiquerait :

- la répartition de la population par classes d'âge, donc le nombre de personnes en âge de travailler,
- le nombre des sans emploi,
- le nombre de travailleurs du secteur agricole habitant en ville.

Ceci précisé, il est édifiant d'opposer la population de scolaires au nombre des emplois recensés ou estimés :

	AGBOVILLE	DIMBOKRO
Emplois urbains (1984)	7 798	10 273
Nbre d'élèves (rapports de rentrée année scolaire 83-84)	14 683	13 035

(1) Cette estimation, nous le concédons volontiers, est fort subjective. Elle est basée sur notre appréciation du nombre de ménages susceptibles d'employer un cuisinier ou/et un gardien.

(2) Nous pouvons toutefois comparer nos résultats à ceux de J.M. BELLOT, J.P. LACHAUD et M. METTELIN ; Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux-Centre d'Etude d'Afrique Noire "Le secteur informel d'Abengourou" sept. 1981. Ces auteurs estiment à 5133 (employés des administrations non compris) le nombre d'emplois en 80 à Abengourou, ville d'une taille analogue à celle de Dimbokro.

Nous concluons ce paragraphe en reformulant quelques réserves : si la couverture du recensement des établissements nous semble tout à fait acceptable, nous devons néanmoins reconnaître que la couverture des personnes travaillant dans ces établissements est probablement imparfaite. Ceci s'explique par l'impossibilité d'apprécier correctement l'importance du travail occasionnel. Les autres insuffisances de ce recensement des emplois sont, nous le répétons, un manque de données concernant les cireurs de chaussures, les porteurs d'eau, et, sans doute, un certain nombre d'activités occasionnelles ou non exercées à domicile. Nous pensons cependant que les erreurs possibles (probables) ne biaisent que marginalement le résultat global.

#### 4. Les revenus induits par les emplois urbains

Il est utile de prolonger cette estimation des emplois urbains par la formulation de quelques hypothèses sur les revenus attachés à ces emplois. Cet exercice peut paraître fantaisiste. Nous sommes en effet amenés à nous départir de la rigueur scientifique stricte pour présenter des résultats auxquels on reprochera d'être sans intérêt car difficilement vérifiables : base statistique insuffisante, <sup>u</sup>augmentation inexistante ou lapidaire, maîtrise incertaine du contexte sociologique... Qu'importe, en prenant le risque de soulever une petite controverse, nous proposons non pas une méthode d'estimation mais directement une estimation des revenus créés par les activités urbaines.

Rappelons toutefois que nous connaissons un certain nombre d'éléments :

- la masse salariale distribuée aux fonctionnaires et assimilés ainsi qu'aux journaliers des administrations,
- la masse salariale versée par la COTIVO et l'UTEXI,
- la masse salariale à la charge des entreprises les plus importantes (scieries, Centre Artisanal d'Agboville, IVOSEP à Dimbokro, boulangeries industrielles, etc...) et des banques que nous avons systématiquement enquêtées, -255 enquêtes détaillées, 131 à Agboville et 124 à Dimbokro, d'artisans et de commerçants.

C'est précisément sur ces 255 enquêtes que nous allons nous fonder pour avancer nos estimations des revenus.

De l'inventaire général des établissements nous pouvons extraire les grandes entreprises et les banques citées ci-dessus, ainsi que les établissements et commerces dont il nous est difficile d'estimer le revenu des exploitants : hôtels, pharmacies, commerces tenus par des libanais, cabinets de médecins, d'assurances, ... Le nombre de ces établissements ne représente que 2 à 2,5 % du nombre total des établissements figurant à l'inventaire.

Pour les 98 % des établissements de production, de services et de commerce, nos enquêtes nous permettent d'avancer que le revenu moyen des patrons, toutes activités confondues, est probablement compris entre 40 et 50 000 F CFA par mois. De fait les revenus annuels (1) de 98 % des artisans, prestataires de services et commerçants, à Agboville comme à Dimbokro, sont compris entre 1,3 milliards et 1,7 milliards de F CFA.

	AGBOVILLE		DIMBOKRO	
	Effectifs	Masse salariale ou revenu annuel (milliards F.CFA)	Effectifs	Masse salariale ou revenu annuel (milliards F.CFA)
Fonctionnaires	1 586	1,64	1 981	1,998
Salariés de l'industrie cotonnière, des "grandes" entreprises et des banques	1 876	1,7	1 519	1,315
Artisans et commerçants	2 750	1,3 à 1,7	2 730	1,3 à 1,7

L'intérêt de ce dernier tableau est de mettre en parallèle des ordres de grandeur approximatifs : il importe seulement de constater que la masse salariale distribuée aux fonctionnaires, celle distribuée aux salariés des grandes entreprises et la somme des revenus des artisans et des commerçants d'Agboville et de Dimbokro sont, en gros, équivalentes.

(1) Nous ne considérons ici que les revenus du travail, sans prendre en compte les revenus locatifs ou rentes diverses...

**TITRE II :****CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE.****PREMIERS ENSEIGNEMENTS DES ENQUETES MONOGRAPHIQUES****AUPRES DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS D'AGBOVILLE ET DE DIMBOKRO**

Le recensement des activités d'Agboville et de Dimbokro devait naturellement être prolongé par un travail approfondi sur un échantillon d'établissements (1), dans le but de comprendre à la fois :

- les motivations des artisans et des commerçants
- le mode de gestion de leur activité
- la manière dont ils organisent ou subissent

les circuits commerciaux ; approvisionnement en matières premières, distribution des produits finis et des marchandises.

Le questionnaire (2) qui a servi de support à l'enquête fut, rappelons le, élaboré collectivement. Il devait être de nature à répondre aux exigences des géographes comme de l'économiste.

Une première partie, essentiellement biographique, présente l'enquêté (données démographiques habituelles), la famille et l'unité de résidence, et rend compte de son itinéraire migratoire et professionnel ainsi que des raisons qui l'ont amené à choisir Agboville ou Dimbokro comme lieu de résidence et d'exercice de sa profession.

---

(1) Nous rappelons que nous entendons par "établissement" toute structure commerciale ou artisanale quelle qu'elle soit : tablier, abouki, atelier, magasin, etc...

(2) cf. annexe n° I

Une deuxième partie a pour ambition d'esquisser une ébauche de comptes de production et d'exploitation dans chaque établissement enquêté. Dans cette optique, nous avons tenté de repérer le cadre humain et matériel dans lequel l'enquêté évolue :

- 1) nombre d'employés, leur catégorie, le mode et le montant de leur rémunération
- 2) estimation du coût d'installation, des machines, des outils du stock de marchandises ou de matières premières, puis estimation des charges diverses : eau, électricité, impôts et taxes, etc...

Pour rendre moins opaques le fonctionnement des ateliers et des commerces et le contexte socio-économique dans lequel ils sont impliqués, nous avons complété les deux précédents chapitres par des questions portant à la fois sur :

- les conditions qui ont permis l'installation : épargne personnelle, aides matérielles ou financières de parents ou d'amis, prêts
- l'identité de la clientèle et sa localisation,
- les phénomènes d'activité(s) complémentaire(s) et l'insertion de l'enquêté dans des structures associatives ou autres, auxquelles il doit apporter sa part de financement ou, à l'inverse, qui lui apportent un soutien matériel ou financier.

Nous ne présenterons pas plus en détail ce questionnaire reproduit intégralement en annexe mais, bien que cela soit évident, nous insisterons sur le fait que les rubriques dont il est composé ne servent que de points de repère destinés à guider l'enquêteur. Elles font seulement figure de contraintes (légères) autour desquelles doit s'enrouler le fil directeur des entretiens - Comme pour toutes les enquêtes délicates portant, entre autres, sur le revenu et les formes d'aide ou de protection dont bénéficient les individus, la consigne était de ne pas éveiller les soupçons des enquêtés, de ne pas heurter leur susceptibilité, leur retenue, voire leur pudeur avec des questions directes, froides, trop évidemment indiscretes. L'enquête ne pouvait être passée qu'à la condition qu'un climat de confiance s'installe assez rapidement entre l'enquêteur et l'enquêté, qui permette d'engager une discussion générale de laquelle étaient extraits, en ne respectant d'ailleurs pas forcément la chronologie du questionnaire, les éléments et parfois d'autres, imprévus initialement mais importants dans le cas concerné, que nous voulions collecter.

Adoptant ce principe d'enquête qui, selon nous, pouvait seul garantir une qualité des réponses minimale, il devenait difficile de tirer un échantillon aléatoire à partir de notre recensement. L'idéal eût été de tirer et d'enquêter 10 % des établissements hors marché (1) pour chacune des activités apparaissant dans le recensement. Ceci dit, il nous fallait composer avec les contraintes psychologiques exposées précédemment et concrètement, l'humeur, la réceptivité et la disponibilité des individus contactés réformaient bien souvent les plans d'enquêtes que nous nous étions fixés. Ainsi, un enquêteur qui ne réussissait pas à joindre les ferronniers prévus à son programme ou qui se heurtait à une mauvaise volonté de leur part, réorientait-il ses enquêtes vers des tailleurs ou des réparateurs de cycles plutôt que perdre son temps ou de prendre le risque de collecter des données de qualité médiocre. Ceci explique que les activités soient inégalement représentées, dans la même ville d'abord, d'une ville à l'autre ensuite.

---

(1) Les marchés sont étudiés en détail par Laurence BOURGEOIS.  
Document à paraître en 1985

Composition de l'échantillon enquêté dans le secteur de production

ACTIVITE	AGBOVILLE	DIMBOKRO
<u>Agro-alimentaire</u>		
- Décorticage + broyage manioc	1	4
- Fabrique d'attiéké	1	-
- Boulangeries	2	2
- Fabrique de yaourts	-	1
- Fabrique de glace alimentaire	-	1
<u>Textile et cuir</u>		
- Tailleurs	9	16
- Tapissier	1	-
- Fabricant de hamacs	-	1
- Matelassiers	-	2
- Cordonnier	-	1
<u>Travail du bois et vannerie</u>		
- Scieries	1	1
- Menuiseries	10	11
- Travail du rotin	3	-
<u>Travail des métaux</u>		
- Ferronniers	1	2
- Chaudronnier	1	-
<u>Artisanat d'art</u>		
- Bijoutiers	1	1
- Potier	1	-
<u>Bâtiment - Mat. de construction</u>		
- Vitrier	1	-
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>43</b>

Composition de l'échantillon enquêté dans le secteur des services

ACTIVITE	AGBOVILLE	DIMBOKRO
<u>Réparation</u>		
- Mécaniciens	4	2
- Vulcanisateurs	2	-
- Electricien auto	1	-
- Réparateur de radiateurs	1	-
- Réparateurs de cycles	4	1
- Soudeur	1	-
- Rebobineurs	1	1
- Dépanneur radio TV	2	5
- Frigoristes	2	3
- Horlogers	5	2
<u>Restauration</u>		
- Maquis-restaurants	7	5
- Buvettes-bars	-	4
- Aboukis (café-pain-beurre)	2	5
- Plats préparés (alloko-poisson, attiéké-poisson, foutou...)	14	6
- Viande grillée	5	2
- Bouillie	1	-
- Gâteaux	5	7
<u>Services personnels</u>		
- Coiffure	4	3
- Photo	2	1
- Laveur de voitures	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>48</b>

Composition de l'échantillon enquêté dans le secteur du commerce

ACTIVITE	AGBOVILLE	DIMBOKRO
<u>Commerces généraux</u>		
- Magasins	2	1
- Boutiques - Kiosques	9	17
- Tabliers	7	5
<u>Commerces alimentaires</u>		
- Volailles	3	-
- Fruits et légumes	3	-
- Riz	-	1
- Boissons locales	6	2
<u>Autres commerces spécialisés</u>		
- Pièces détachées auto	1	1
- Pièces détachées cycles	-	1
- Quincaillerie, droguerie	-	1
- Produits pour cheveux	1	-
- Vendeur de bijoux	1	-
- Vendeur de fétiches	1	-
- Librairie	-	1
- Charbon de bois	1	1
- Ciment	1	1
- Aliment pour bétail	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>33</b>
<b>Total général des enquêtes dans les trois secteurs</b>	<b>132</b>	<b>124</b>

Comment exploiter ces enquêtes ? Quels enseignements en tirer ?

La tentation était de présenter les établissements enquêtés un à un. Effectivement, il est frustrant de renoncer à des données fines et nuancées pour s'orienter vers une analyse globale d'autant moins pertinente que les regroupements effectués sont denses. Si une analyse par secteurs (production-service - commerce) était totalement inconcevable, une approche par branche n'était pas souhaitable non plus en raison du caractère non significatif des ratios moyens que l'on aurait pu dégager : I, CA, R... Dans un même quartier, deux menuisiers sont enquêtés. Tous deux travaillent dans des ateliers semblables, de modestes bâtis en planches disjointes recouvertes de tôles. Cependant un atelier abrite une machine multi-fonctions évaluée à 3 millions de F.CFA alors que le patron de l'autre atelier ne possède que quelques égoïnes ciseaux et marteaux évalués à 50 000 F.CFA. En déduira-t-on que l'actif immobilisé moyen des ateliers de menuiserie du quartier est 1 525 000 F.CFA ? Il est clair qu'un raisonnement "à la moyenne" n'est pas pertinent du fait de la valeur élevée des écarts-types de nos échantillons, et cela quelles que soient les variables économiques étudiées.

Une autre solution aurait pu consister à répartir notre population enquêtée en quartiles ou, plus finement en quintiles ou même en déciles, sans prise en compte de la spécificité de l'activité exercée. De fait nous réglions notre problème des menuisiers en choisissant comme critère d'analyse la valeur du capital technique ; le premier menuisier aurait sans doute été classé dans l'un des derniers déciles et le deuxième dans le premier décile. Ceci dit, si notre critère de partition avait été le produit brut, il n'était pas exclu que nos menuisiers se retrouvaient dans le même décile. Il se peut en effet qu'ils réalisent le même chiffre d'affaires... Dans ce premier document de travail (1) nous éluderons ce type de problème en prenant le parti, non pas d'effectuer un traitement statistique des résultats de nos enquêtes, mais de privilégier une présentation plus qualitative qui devrait rendre compte de la densité et de la complexité des rapports entre les différents agents économiques de la ville tout en évacuant - à priori - la sériation artificielle entre les activités dites informelles, de subsistance, pseudo-

---

(1) Rapport final à paraître fin 1985.

informelles, proto-modernes, modernes ou autres.

Agboville et Dimbokro sont des villes relativement petites et, même si leur présentation a parfois le défaut d'être un peu événementielle, nous pensons que nos deux cent cinquante six enquêtes restituent assez fidèlement et complètement la réalité de l'organisation économique des deux villes.

## CHAPITRE I : LES ACTIVITES DE PRODUCTION

### 1. Le secteur agro-alimentaire

- A - L'artisanat de transformation des produits agricoles : le broyage du manioc, le décorticage des grains (maïs, riz (1) et marginalement le mil), est un lieu de passage obligé entre le village de production et le marché urbain. Les exemples que nous avons étudiés montrent que la clientèle est principalement constituée de femmes grossistes ou semi-grossistes qui viennent faire décortiquer le grain acheté dans les régions de production et destiné à être revendu aux commerçantes des marchés.

Les ateliers de production que nous avons visités occupent tous une à deux pièces de bâtiments appartenant à des cours traditionnelles. L'investissement en machines est assez lourd ; son estimation varie selon les ateliers entre 350 000 et un million de F.CFA. Nous noterons que les décortiqueuses et broyeurs fonctionnent avec un moteur électrique et que les factures de l'ECCI atteignent parfois 150 000 F.CFA pour deux mois, pour l'atelier le plus important.

Les chiffres d'affaires mensuels s'échelonnent de 100 à 500 000 F.CFA, ce qui laisse à l'artisan un revenu de 30 à 200 000 F.CFA. Le chiffre d'affaires le plus faible (100 000 pour un revenu de 30 000) est réalisé à Dimbokro par un Senoufo d'une vingtaine d'années qui a été installé en janvier 1984 seulement par sa mère Baoulé, grossiste et transporteur de produits vivriers : grain, igname, manioc. Ce jeune entrepreneur constatait une augmentation régulière de

---

(1) Le riz entre en force dans les habitudes alimentaires des citadins. Dans la région de Dimbokro notamment qui subit une redoutable sécheresse depuis deux ans, l'igname et le manioc importés d'autres régions sont devenus plus chers que le riz et ce dernier tend à se substituer au foutou traditionnel.

sa clientèle, ce qui laisse supposer que le chiffre d'affaires augmente tout aussi régulièrement. Les liens de dépendance ou les associations entre les décortiqueurs et les commerçantes de produits vivriers sont fréquents. Les femmes ou soeurs de nos enquêtés sont effectivement commerçantes sur le marché.

Un chiffre d'affaires élevé permet de rémunérer des employés. A Agboville l'artisan enquêté assure 25 000 F.CFA mensuels à chacun de ses 3 ouvriers ; un autre, à Dimbokro, donne 18 000 en moyenne à ses 3 employés tandis que deux autres entretiennent complètement les familles de leurs frères-associés, trois pour l'un, un pour l'autre.

A Dimbokro toujours, un des ateliers enquêtés, spécialisé dans le broyage du manioc, appartient et est géré par un employé de la Mairie.

Tous les établissements enquêtés sont soumis à la patente communale forfaitaire ; 1500 F mensuels à Dimbokro et 6 000 F à Agboville.

- B - Dans ce premier sous-secteur nous avons décidé d'inclure en fabricant de glace de Dimbokro.

Ce cas mérite que nous nous y attardions car il illustre l'émergence d'une classe de véritables entrepreneurs qui s'appuient sur leur position sociale et professionnelle pour se lancer dans les affaires.

Notre enquêté, un Appolo ivoirien âgé de 35 ans, est originaire de Dimbokro. Il a par conséquent une bonne connaissance de la ville, de la vie et de l'organisation des quartiers et des instances administratives qui régissent la commune. Depuis 1967, il est cambusier à la SITRAM (Société Ivoirienne de Transport Maritime, à Abidjan), ce qui lui assure un revenu mensuel de 150 à 200 000 F CFA, selon le montant des primes.

La production de glace a débuté en janvier 1984. L'enquêté a d'ailleurs obtenu de son employeur une disponibilité de cinq mois (janvier à mai) pour lancer l'affaire. En ce qui concerne l'installation, les démarches ont commencé en novembre 1982 par la demande d'un lot à la Mairie. Ce lot de 600 m<sup>2</sup> a été attribué sans délai au prix de 16 000 F.CFA auquel se sont ajoutés 10 000 F de frais de bornage. Assez curieusement, le local construit n'est pas un local industriel ou commercial rationnellement conçu. C'est en fait une petite villa dont le garage a été aménagé pour les besoins de la production et qui pourra donc servir d'habitation si la fabrication de glace devait être arrêtée. Le coût de construction s'est élevé à 2,5 millions (1983) et l'installation frigorifique à 8 millions.

La construction a été payée cash, sur épargne personnelle ainsi qu'une partie du frigo (2,5 millions également). 5,5 millions ont été empruntés à la BIAO et seront remboursés par traites de 215 000 F mensuels sur trois ans.

L'épargne provient des bénéfices dégagés par une autre affaire. En 1979, l'enquêté a construit une baraque en bois de 250 000 CFA à la périphérie du grand marché de Dimbokro et a entrepris un commerce de boissons alcoolisées. Si cette activité va être abandonnée puisqu'elle n'est plus lucrative - elle permet seulement de payer les 30 000 F de salaire à l'employée qui gère le stand - elle a, par contre, permis de réaliser 500 000 F de bénéfice par trimestre jusqu'à fin 82.

Le frigo, importé de France, est divisé en trois secteurs de 32 barres de 15 kg. L'objectif de l'entrepreneur est de réaliser une "fournée" complète par jour (sept jours sur sept), soit 1440 kg de glace en 96 pains. Le prix de vente de la barre étant de 400 F, la recette mensuelle s'élèverait à 1 152 000 F. Les charges sont l'eau évidemment, l'électricité dont la consommation *journalière* prévue pour ce niveau de production est de 2 000 F et le chlorure de sodium acheté à Abidjan. Les charges salariales (1) s'élèvent à 30 000 F par mois pour le gardien et à 60 000 pour le jeune "frère" qui assurera la gérance lorsque l'exploitant aura repris son emploi à la SITRAM.

---

(1) Les salaires nets et bruts sont ici identiques... ! Comme dans la majorité des petites entreprises ivoiriennes...

Ce dernier, économiste de profession, tient une comptabilité simplifiée à partir de laquelle nous avons pu établir les CA des deux premiers mois d'exploitation : 480 000 et 385 000 F CFA, ce qui signifie que l'installation n'a fonctionné qu'au tiers de sa capacité. Ceci précisé, le patron reste très optimiste : il sait qu'il jouit du monopole de la production de glace dans la ville (c'est d'ailleurs ce qui a motivé son installation) et a pour objectif d'acheter dès que possible un camion qui lui permettra d'assurer un service de livraison dans tous les quartiers de Dimbokro et dans les villages des environs.

Il faut souligner que notre entrepreneur n'est pour l'instant soumis à aucune taxe ou impôt quels qu'ils soient. "Il y aura à l'avenir discussion avec la Mairie et avec l'inspecteur des impôts pour voir ce qu'il est possible et raisonnable d'envisager," nous-a-t-il confié.

L'activisme économique de l'enquêté se manifeste également par le financement de l'installation à Dimbokro de deux de ses soeurs : une qui tient une boutique et l'autre qui vend du poisson braisé.

- C - La baisse du pouvoir d'achat des ménages et la cherté des produits vivriers traditionnels sont à priori propices à l'accroissement de la consommation du pain. C'est en tout cas la leçon que nous avons retenue de nos entretiens avec les vendeurs de café-pain-beurre. Leur clientèle est en augmentation régulière aussi bien pour les petits déjeuners que pour les repas du soir. Il semble que de plus en plus de personnes substituent le pain à toute autre nourriture. Nous avons rencontré quelques jeunes artisans et des apprentis dont le repas du soir se compose uniquement d'une baguette (70 F) tartinée de margarine, ainsi que des mères de famille donnant à leurs enfants des morceaux de pain recouverts de lait concentré sucré.

Pourtant, à en croire les boulangers, le marché de pain est en stagnation à Agboville et en recession dramatique à Dimbokro.

	AGBOVILLE	DIMBOKRO
Nbre de boulangeries	3	3(pour 2 propriétaires)
Nbre d'employés	66	29
Production journalière (nbre de pains)	14 à 17 000	4 500 à 5 000
Nbre de pains vendus dans la ville	6 à 7 000	4 500
Nbre de pains vendus dans les villages environnants	8 à 10 000 sur un rayon de 45 km autour d'Agboville	quelques dizaines

La consommation de pain est beaucoup plus faible à Dimbokro qu'à Agboville, bien que la ville baoulé ait une population plus nombreuse que la ville abé. D'après les boulangers de Dimbokro, leur production aurait baissé de 30 % de 1980 à 1984. Ils invoquent plusieurs raisons :

- les villageois n'ont même plus les moyens de s'acheter du pain,
- le grand marché de Dimbokro est de moins en moins animé, ce qui représente un manque à gagner important pour les boulangeries qui sont précisément localisées à la périphérie du marché,
- la concurrence est de plus en plus dure avec les boulangeries de Toumodi, Tiemelokro, Bocanda, qui "ratissent" les mêmes villages.

A Agboville les boulangers se plaignent également de la concurrence de leurs collègues dans les villages mais ils sont plus optimistes qu'à Dimbokro. Ils pensent que leur production ne stagnera que provisoirement et ils parient sur "l'entrée en force du pain dans les habitudes alimentaires des africains". Il est vrai qu'à Agboville les habitants ne consomment en moyenne qu'un septième de baguette par jour et par personne et à Dimbokro un onzième de baguette seulement.

Il est intéressant de remarquer que les ventes au détail des boulangeries ne représentent que le dixième de leur fabrication. En fait le pain est vendu par les kiosques alimentaires et les boutiques de quartier ou de village. La concurrence des boulangers autour de ces kiosques est farouche. Pour se les arracher ils se battent à coups de ristournes (illégal) et se livrent à une véritable guerre des livraisons. Il arrive qu'un boulanger qui à l'habitude de livrer un quartier à 6 H du matin trouve les boutiques de son quartier déjà achalandées à l'heure de sa tournée : un concurrent aura compté sur l'absence de fidélité de la clientèle et lui aura enlevé provisoirement son marché en venant livrer à 5 H 30 et en accordant un franc ou deux de rabais supplémentaire.

La concurrence entre les boulangeries passe aussi par les aboukïs. Pour assurer des débouchés fixes, les boulangers installent eux mêmes des aboukïs (1). Ils paient aux vendeurs de café pain-beurre la construction de leur abri ou baraque en bois ainsi que leur vaisselle et leurs premières boîtes de café, cacao et lait concentré. Ils s'attachent ainsi des clients fidèles qui leur prendront chaque jour de 20 à 50 pains.

## 2. Fabrication d'articles d'habillement et d'articles divers à partir du textile ou du cuir

- A - Les tailleurs sont au nombre de 134 à Agboville et de 93 à Dimbokro. Ils représentent à eux seuls environ 50 % des activités de production et ont l'avantage de former une classe relativement homogène. A Agboville, 7 sur les 9 enquêtés louent leur atelier 4 000 F CFA par mois en moyenne et à Dimbokro 14 sur 16 louent également leur atelier, mais à un prix plus élevé : 5 500 F CFA en moyenne. Les deux autres, à Agboville comme à Dimbokro, exercent leur activité dans un abri de la cour familiale.

---

(1) Nous ne pouvons fournir de statistiques précises mais nous savons que leur nombre est important.

Ceux que nous avons rencontrés sont jeunes, 80 % sont âgés de 19 à 30 ans et se sont faits offrir au moins leur première machine à coudre par un membre de leur famille. Le nombre moyen de machines est de 4 ou 5 à Dimbokro, estimées à 140 ou 150 000 F CFA, alors qu'il n'est que de deux ou trois dans les ateliers visités à Agboville (60 à 80 000 F CFA). Il n'y a pas d'employés qui travaillent sur ces machines. Seulement des apprentis : 2 en moyenne à Dimbokro et 1 en moyenne à Agboville. 60 % des apprentis sont logés et nourris par le patron et quelques uns touchent régulièrement des petits cadeaux (100 à 200 F). Trois patrons seulement (?) enquêtés à Dimbokro ont fait payer la formation de leurs apprentis. Un premier : 10 000 aux quatre apprentis, un deuxième 2 fois 30 000, un troisième 1 fois 25 000. A Agboville, un seul a demandé 15 000 F CFA à ses deux apprentis. L'explication mise en avant est la "mauvaise conjoncture" : les familles n'ont plus les moyens de payer la formation de leur enfants.

Cette mauvaise conjoncture se traduit par une baisse d'activité des tailleurs comme de tous les autres artisans et commerçants. A Agboville et à Dimbokro ils sont unanimes pour estimer que leur chiffre d'affaires a diminué de moitié depuis le début des années 80. A trois exceptions près (100 - 120 000 par mois), les chiffres d'affaires des tailleurs enquêtés se situent entre 30 et 50 000 F CFA. Outre le loyer, leur charge principale est la patente municipale forfaitaire de 3 000 F par mois à Dimbokro et la taxe journalière de 125 F (6 personnes), 150 F (1 personne) ou 200 F (2 personnes) à Agboville.

- B - Le tapissier enquêté à Agboville exerce son métier depuis 1973 dans un local prêté par un ami. En dix ans, sur épargne personnelle, il a investi dans du petit matériel et une machine à coudre qu'il évalue à 250 000 F CFA (actuels) pour l'ensemble. Il travaille avec deux apprentis nourris le midi, auxquels il donne 2 à 4 000 F d'argent de poche par mois.

Ses fournitures (tissu, vernis, colle, clous etc...) sont achetées à Agboville chez les commerçants libanais, et son travail ne lui laisse jamais un revenu mensuel supérieur à 45 000 F CFA. Cet artisan ne paie ni impôts ni taxes.

A Dimbokro, les deux matelassiers, le cordonnier (réparation de chaussures, fabrication de bracelets et ceintures et de cordes) et le fabricant de hamacs gagnent environ 30 000 F par mois. Ils travaillent seuls, sans apprenti ni aide familial, dans un abri en planches de récupération qui leur a coûté 25 000 F CFA environ.

Les matelassiers fabriquent leur produit à partir de vieux sacs en fibre synthétique qu'ils cousent et rembourrent avec de l'herbe. Les sacs sont achetés 100 à 125 F l'un et les ballots d'herbe à 500 F. Ils permettent de confectionner trois à quatre matelas vendus 1 500 F pièce. Les matelas en coton valent 7 000 F. Le tissu provient de l'UTEXI et est payé 800 F le mètre (6 m sont nécessaires pour 1 matelas) de même que les balles de déchets de coton à 5 000 F l'une. Le fabricant de hamacs achète également son fil à l'UTEXI.

Les taxes de place perçues par la Mairie sont de 100 F par jour pour les matelassiers et de 50 F pour les deux autres.

### 3. Travail du bois et du rotin

- A - Les tailleurs forment une classe relativement homogène : les menuisiers, par contre, connaissent des fortunes bien différentes - Certains se sont imposés comme entrepreneurs talentueux alors que d'autres ne réussissent pas toujours à s'assurer un gain minimum pour survivre. Un dénominateur commun les relie néanmoins : l'approvisionnement obligatoire dans l'unique scierie de la ville, à savoir l'EFBA à Agboville et la scierie du N'zi à Dimbokro.

Ces deux entreprises qui furent extrêmement prospères jusque dans les années 60 (1) semblent maintenant en sursis. La scierie du N'zi qui, dans les années 70, assurait un chiffre d'affaires mensuel de 20 millions par mois au minimum, tourne actuellement à 8 ou 9 millions c'est à dire au seuil critique vu les charges salariales (plus de 3 millions mensuels pour 75 ouvriers) et les charges d'entretien du matériel, grumiers et machines. L'EFBA réalise un chiffre d'affaires mensuel de 20 millions de F CFA environ et verse 9 millions de salaires à ses 128 employés.

Outre leurs installations obsolètes, ces deux scieries se heurtent aux problèmes :

- du manque de bois ; les essences nobles ont disparu et certains bois rouges menacés, comme l'Iroko, sont maintenant interdits à l'exportation. Pour régler ses problèmes d'approvisionnement, l'EFBA a pris en fermage des chantiers forestiers dans les régions de Daloa et Boubele alors que la scierie du N'zi s'approvisionne auprès de libanais qui ont des fermages sur Oumé et Gagnoa mais qui, nous-a-t-on expliqué, "livrent des grumes de qualité inégale parce qu'ils ne sont pas du métier et ne connaissent pas le bois !"

- du retrécissement des marchés traditionnels : Niger, Haute Volta et Mali (Ets Peyrissac, client principal dans ces pays)

- de l'arrêt de la construction en Côte d'Ivoire qui a naturellement comme conséquence de compresser la demande du bois de coffrage et du bois de charpente et de menuiserie.

Les menuisiers offrent un débouché dérisoire aux scieries : 400 à 500 000 F CFA par mois au maximum. Encore faut-il préciser que pour cette catégorie de clientèle les prix officiels sont impraticables. Le bois de charpente vaut 60 000 TTC le m<sup>3</sup>, le bois de menuiserie 72 000 et le bois de coffrage 44 000, la scierie du N'zi les brade couramment 30 % moins cher aux menuisiers ... lorsqu'ils ne se contentent pas des chutes ou autres rebuts.

---

(1) Leurs fondateurs étaient de brillants hommes d'affaires français, grands planteurs et exploitants forestiers installés en Côte d'Ivoire dans les années 30 ou 40

Le seul client important de la Scierie du N'zi est IVOSEP, une entreprise de fabrication de cercueils installée à Dimbokro depuis 1965, dont le Siège social se trouve à Abidjan et dont l'actionnaire principal est les "Pompes Funèbres de France" IVOSEP achète chaque mois 60 m<sup>3</sup> de Samba et quelques m<sup>3</sup> de Bété à la Scierie du N'zi. Son chiffre d'affaires oscille entre 7 et 8 millions de F CFA par mois et elle emploie 24 personnes ; masse salariale brute supérieure à 4 millions qui représente plus de 50 % du CA ! La production d'IVOSEP est elle aussi en chute libre, en raison de la baisse de pouvoir d'achat des familles qui retrouvent les coutumes ancestrales et enterrent leurs morts dans de simple pagnes ou des nattes. A cela s'ajoute la concurrence des petits menuisiers spécialisés de Bassam qui fabriquent des cercueils "sophistiqués" en bois tourné et sculpté,... qu'IVOSEP est contraint de leur acheter pour étendre sa gamme de produits.

Les menuisiers peuvent être scindés en deux catégories : ceux qui possèdent une machine électrique à sept ou neuf opérations (scie radiale, dégauchisseuse, ponceuse, raboteuse, toupie, perceuse etc...) et ceux qui n'en possèdent pas. Cette scission ne présume en rien de l'aspect des ateliers. Qu'ils aient ou non une machine, 70 % des menuisiers que nous avons enquêtés travaillent sous de simples apprentis ou dans des barraques en bois rudimentaires dont le coût de construction actualisé est de 100 à 150 000 F CFA en moyenne/

Aussi bien à Agboville qu'à Dimbokro, nous avons remarqué que la possession d'une machine n'est pas nécessairement révélatrice d'un niveau de production donc d'un chiffre d'affaires élevés sur une longue période. Elle correspond souvent à une stratégie d'investissement opportuniste et parfois mal maîtrisée, lorsque les circonstances semblent favorables... Les tableaux suivants exposent brièvement les circonstances dans lesquelles les menuisiers enquêtés ont décidé d'acheter une machine.

AGBOVILLE

Menuisier enquêté	Circonstances qui ont décidé le menuisier à mécaniser sa production	Chiffre d'affaires actuel (CA.A) et revenu actuel (R.A)
N° 1	Quelques grosses commandes en 1978-79 de particuliers qui faisaient construire une maison (huisserie) et se meublaient (salles à manger et salons). Achat d'une machine d'occasion : 1,5 million, financée par les parents qui sont des planteurs aisés. Remboursement irrégulier selon les moyens	CA.A mensuel = 100 à 150 000 pour R.A = 40 000 après paiement de l'ouvrier (25.000/mois)
N°2	Acquiert en avril 83 une combinée 7 opérations d'occasion pour 400 000 F CFA. C'est le Président du Syndicat des menuisiers qui lui a complaisamment bradé "pour l'aider" ! Neuve cette machine aurait coûté 2,6 millions	CA.A : jusqu'à 500 000 par mois ! R.A : 100 000 environ, mais l'enquêté possède également 1 ha de manioc, 1 ha de banane et des parcelles de taro, d'igname et de maïs qui permettent de nourrir la famille et de dégager des revenus substantiels au moment de la récolte.
N°3	S'installe à Dimbokro en 1980 et achète une machine de 2 millions avec "ses économies réalisées à Yamoussoukro où la chance (sic) lui avait permis d'avoir, de 78 à 79, quelques contrats avec l'Etat."	CA.A de 150 000/mois, environ, avec une marge bénéficiaire minime, nous a déclaré l'enquêté.
N°4	Possède de nombreuses machines. Investissement réparti comme suit : 1,35 million (1973) ; 1,1 million (1975) ; 3,6 millions (1976) ; 2,5 millions (1977 et 78). Plusieurs des machines n'ont jamais servi ou ne servent plus. Elles ont été achetées lorsque l'enquêté bénéficiait d'importants contrats avec l'Etat : construction ou refection de bâtiments administratifs, d'hôpitaux ou de collèges à Abidjan, Agboville Adzopé ou ailleurs...	CA.A de 500 000/mois, insuffisant pour couvrir les salaires. Les pertes sont épargnées par les revenus tirés de la location de cinq villas de standing que possède le menuisier.
N°5	Cas exceptionnel : depuis 1983, loue 30 000 F.CFA par mois un local équipé qui fut occupé par une société qui a déposé son bilan.	CA.A varie de 150 000 à 1 million par mois avec une marge bénéficiaire de 15 %

DIMBOKRO

N° 1	En 1977 et 78 : une toupie (50 000), une scie circulaire (85 000), une raboteuse (75 000). Toutes sont électriques. Financement sur fonds propres. En 1979 : machine à 7 opérations (1,28 million). Prêt BIAO remboursé en dix traites de 100.000 F.	CA.A mensuel : 400 000
N° 2	Menuisier salarié au service d'entretien de l'UTEXI de 1976 à 1982. Parallèlement il ouvre un atelier de menuiserie - ébénisterie et achète en 1980 une machine de 3 millions. En fait c'est un ami plus solvable qui a pris un crédit bancaire et qui a acheté la machine que le menuisier lui rembourse par traites en lui versant un petit intérêt.	Bénéfice de 80 à 100 000 par mois pour un CA.A de 300 000. (depuis le début de l'année 1984, la Mairie lui a commandé quelques travaux).
N° 3	Machine de 3 millions (date d'achat non précisée) payée collectivement par la famille du menuisier. Ce dernier pensait qu'une machine augmentant sa capacité de production lui permettrait de relever les appels d'offre de l'administration.	CA. \ mensuel varie de 150 à <del>100</del> 200 000 F.CFA
N° 4	Ne possède pas de machine multi-opérations mais a investi dans un compresseur d'occasion en 1980 (90 000) qui lui sert pour le vernissage des meubles et dans deux machines à coudre, 45 000 en 1981 et 35 000 en 1983, afin de confectionner des salons en tissu.	Tient une comptabilité simplifiée qui nous a permis de vérifier que les CA des mois de janvier, février et mars 1984 avaient été de 700 000 F.CFA en moyenne, desquels l'artisan dégageait un revenu personnel de 300 000 F.CFA

Ces exemples apportent la preuve que certaines affaires sont prospères et bien gérées. Mention spéciale aux cas n° 1 et n° 4 de Dimbokro qui méritaient d'être exposés en détail : stratégie offensive d'investissement et de diversification des activités (1), sens du marketing certain et gestion clairvoyante.

Nous précisons que leur savoir-faire permet à ces quelques menuisiers ébénistes d'occuper un créneau de choix dont ils ont le monopole, à savoir la production de meubles de qualité pour les clients solvables que sont les nombreux fonctionnaires, surtout enseignants, en poste à Agboville ou à Dimbokro.

Toutefois, les réussites éclatantes restent exceptionnelles. Les 35 menuisiers d'Agboville et les 21 de Dimbokro ont pour la majorité d'entre eux un revenu mensuel net qui flutue entre 15 et 35 000 F CFA. Le marché est saturé et la concurrence effrénée que se livrent les menuisiers a pour conséquence de réduire les marges bénéficiaires à un taux dérisoire, voire nul. Prenons un exemple dans chacune de nos deux villes.

A Agboville nous retiendrons le cas d'un musulman Wobé âgé de soixante ans. Il s'est installé dans le quartier "Dioulakro" en 1953 et, après l'interdiction des constructions en papo décidée par le Préfet Loboue, il a dû reconstruire un atelier en planche qui lui a coûté 20 000 F CFA en 1966. Il ne possède que quelques outils dont nous connaissons le prix puisque ayant été volé en 1980, il a dû tous les racheter : dépense de 30 000 F. Il est secondé par un apprenti dont il assure gratuitement la formation et qu'il nourrit lorsqu'il y a du travail. En périodes fastes il l'encourage également en lui offrant quelques centaines de francs. Par ailleurs, un "protégé" nourri midi et soir travaille occasionnellement à l'atelier.

---

(1) Le cas n° 4, notamment, possède un taxi à Dimbokro conduit par un employé ainsi qu'un Toyota baché qui sert au transport des produits vivriers (manioc, graines de palme, attiéké) entre Dabou et Dimbokro. Ces activités complémentaires, initialement financées sur les bénéfices de la menuiserie, sont extrêmement rentables.

Lors de notre visite quatre volets à claires-voies (6000 F les deux battants), un petit buffet (20 000 F) et un fauteuil simple en bois blanc (1500 F) étaient en commande. A l'heure actuelle, le chiffre d'affaires moyen mensuel tourne autour de 40 000 F CFA desquels le menuisier dégage un revenu de 15 000 CFA. La chute du chiffre d'affaires est progressive depuis le début des années 80. Auparavant le CA. moyen variait de 75 à 100 000 F par mois.

La Mairie prélève une taxe de 125 F par jour ouvrable. L'unité de résidence est composée de 17 personnes. Les revenus complémentaires indispensables à l'entretien de cette nombreuse famille sont ceux de l'épouse, vendeuse de tabac, le salaire d'un fils serveur dans un hôtel et les revenus provenant de la location de la moitié de la cour familiale : 25 000 F par mois.

A Dimbokro, un Dioula de 28 ans s'est installé en octobre 83 après avoir été licencié de la SOGEFIHA qui l'employait depuis 1978 pour entretenir les logements de la "cité UTEXI". La construction de l'atelier a coûté 80 000 F. Cette somme a été prêtée (en 1983) par un ami mais à dû être remboursée par les parents de l'enquêté car ce dernier n'avait pas les moyens de le faire lui-même. La production est en effet quasiment nulle. En janvier 1984, l'enquêté n'a vendu que quelques tabourets à 100 ou 150 F l'unité aux femmes du marché ; en février une table et quatre chaises pour 13 200 F et en mars, rien n'avait encore été livré à la date de notre passage, le 19. L'inquiétude de notre artisan quant à son avenir est d'autant plus forte que les quelques commandes qui lui ont été passées durant le dernier semestre n'ont pas pu être livrées en raison de l'insolvabilité des clients.

Ce menuisier qui ne peut payer ni taxe ni patente est logé et nourri dans la cour familiale avec ses trois apprentis - Par ailleurs, il a renvoyé sa femme et son enfant chez ses beaux-parents à Abidjan.

Les dix menuisiers enquêtés à Dimbokro emploient 33 apprentis et aides familiaux dont 3 sont logés, nourris et touchent 25 000 F mensuels chacun ; 7 sont logés, nourris et gagnent régulièrement des pourboires ; 5 sont logés et nourris ; 8 sont seulement nourris et 10 ne perçoivent rien du tout.

Si l'on excepte le menuisier n° 4 (tableau AGBOVILLE), les 9 autres enquêtés d'Agboville emploient :

- 7 ouvriers payés 22 000 F CFA chacun en moyenne
- 6 apprentis logés et nourris
- 5 aides familiaux au moins nourris.

- B - Le Centre Artisanal de Rotin d'Agboville a été créé en 1974. L'office National du Tourisme avait passé un contrat de coopération avec la Chine qui confiait aux chinois l'encadrement et la formation d'artisans ivoiriens. De fait, quarante cinq apprentis sont passés par le Centre. Vingt sont partis à la fin de leur formation et les vingt cinq autres travaillent encore au Centre qui est devenu une coopérative depuis le 4 avril 1980, après le départ des chinois.

La production est répartie entre quatre ateliers :

- menuiserie, 4 personnes
- bambous-tressage, 5 personnes
- meubles de rotin, 10 personnes
- rotin-tressage, 6 personnes

Bien que les matières premières soient achetées irrégulièrement, en fonction des commandes, on peut estimer que la coopérative dépense en moyenne 100 à 200 000 F CFA par mois pour son approvisionnement en bois à la Scierie Balet (EFBA), en bambous coupés dans la région d'Agboville, en rotin provenant du marché d'Anyama, en eau oxygénée chez HOESCHT à Abidjan, en vernis, pointes, colle et gaz dans les commerces libanais d'Agboville.

Les commandes - trop rares - des particuliers sont passées puis payées directement à la coopérative. Par contre, toutes les commandes importantes sont centralisées par l'Office National du Tourisme (ONT). Les clients principaux sont (ou étaient !) les hôtels de luxe, la KAVI à Agboville et, à Abidjan, l'HILTON, l'IVOIRE, le BANFORA, l'HIBISCUS, le TIAMA, le SIEDEKE, etc...

Ils paient leurs commandes à l'ONT qui, dans un deuxième temps, reverse les sommes perçues à la Caisse d'Amortissement Autonome qui, ensuite, crédite le compte de la coopérative à la SGBCI. Cette procédure souvent très longue - le règlement final n'a lieu qu'au bout de quatre ou six mois - pose d'insolubles problèmes de Trésorerie à la Coopérative. Manquant de fonds de roulement, elle est régulièrement contrainte d'emprunter auprès de sa banque pour payer les salaires (35 000 F CFA mensuels pour chaque travailleur) ou acheter des matières premières. Le service de la dette grève la marge bénéficiaire de la coopérative à tel point que le seuil de rentabilité de celle-ci n'est pas toujours atteint.

#### 4. Autres activités de production

A Agboville, un ferronnier-soudeur enquêté a eu depuis un an la chance de passer régulièrement quelques contrats avec des particuliers, pour installer dans leur villa des rampes et des barrières en fer forgé. Ainsi, il s'assure un chiffre d'affaires mensuel de 300 000 F CFA environ ce qui lui permet de payer deux ouvriers 30 000 F chacun, de nourrir quatre apprentis rémunérés 10 000 F par mois et, enfin, de nourrir et loger un aide familial. Il se fournit en fer à Abidjan ; chez des petits revendeurs de matériaux de construction d'Adjamé ou directement à l'usine SOTACI de Yopougon.

Le ferronnier interviewé à Dimbokro achète quant à lui ses fournitures chez les commerçants libanais de la ville. Il lui arrive de construire des structures métalliques pour les commerçants (agrandissement de boutiques ou kiosques,...) mais il est plutôt spécialisé dans la réalisation de galeries pour les taxis-brousse ou les véhicules particuliers. Son chiffre d'affaires n'excède jamais 200 000 F CFA pour un revenu net de quatre vingt mille par mois. Néanmoins, sur son épargne personnelle, il a pu investir en une petite dizaine d'années dans 800 000 F CFA de matériel : postes à souder, perceuses électriques, meule...

Un forgeron rencontré à Dimbokro, ne travaille qu'à partir des tôles de récupération et notamment les épaves de voiture. Il fabrique des casseroles, des dabas, des houes et autres outils qui lui rapportent 45 000 net par mois. Sept aides familiaux, logés et nourris, travaillent avec lui.

Le chaudronnier rencontré à Agboville achète à 300 F le kilogramme des boîtes de conserves vides ramassées par les femmes et les enfants du quartier. Ces boîtes sont fondues et l'aluminium est utilisé pour la confection de marmites. Les trois apprentis, nourris et logés, ont la possibilité de gagner un peu d'argent de poche car le patron met la forge à leur disposition quelques jours par mois afin qu'ils réalisent des marmites pour leur propre compte.

Les bijoutiers d'Agboville et de Dimbokro ont un mode de fonctionnement comparable : même équipement, mêmes sources d'approvisionnement, même type de clientèle... Prenons un exemple à Dimbokro. Le bijoutier qui nous a reçu est un ivoirien Malinké qui a repris l'établissement familial en 1969. Il travaille avec cinq apprentis qu'il nourrit et loge et auxquels il offre de temps à autre des récompenses allant de 300 à 1000 F. Hormis les nombreux petits outils d'établi, cet artisan a investi dans deux laminoirs, un à fil et un à plaque, en 1974. Ce matériel d'occasion a été payé 200 000 F CFA, par traites irrégulières.

L'or brut et l'argent sont achetés à des marchands ambulants guinéens et maliens en général. Parfois les bijoutiers sont obligés de se déplacer jusqu'à Abidjan ou Bouaké lorsque les marchands ambulants manquent de matière première. L'or est acheté 3500 F le g (18 carats) et l'argent 200 F le g.

Le bijoutier ne travaille que sur commande et le principe de la facturation est le suivant ; chaque article doit être payé le double de sa valeur en matière première. Un bracelet en argent de 50 g (10 000 F CFA d'argent brut) sera vendu 20 000 F. Les clients, aussi bien à Agboville qu'à Dimbokro, proviennent de toute la Côte d'Ivoire. Ce sont des gens qui ont l'occasion de venir à Agboville ou à Dimbokro pour rendre visite à leur famille par exemple.

Le chiffre d'affaires de la bijouterie est de 150 000 F CFA par mois. Il reste 50 000 F de bénéfice au patron lorsqu'il a décompté le prix de la nourriture (famille de 15 personnes mais les deux femmes sont commerçantes) et les charges (patente à 3000/mois ; électricité : 16 000 pour les deux mois et eau 12 000 pour deux mois).

## CHAPITRE II : LES SERVICES

### 1. Les activités de réparation

Elles sont nombreuses ; 84 ont été recensées à Agboville et 62 à Dimbokro. Nous en avons enquêté 23 (27,4 %) dans la première ville et 14 (22,6 %) dans la deuxième.

Cette prolifération des ateliers de réparation a pour conséquence logique de maintenir l'offre potentielle des services à un niveau supérieur aux besoins des habitants des villes étudiées. Les réparateurs de radio-TV par exemple (18 à Agboville et 13 à Dimbokro) ont un revenu net mensuel qui dépasse rarement 15 à 20 000 F. Les frigoristes qui ont vu leur nombre doubler depuis 1980 ont, par contre, un revenu qui a suivi la tendance inverse : de 80 à 100 000, il y a quelques années, il est passé à 45 000 aujourd'hui.

Les activités de réparation des deux villes ont un dénominateur commun : l'approvisionnement en pièces détachées se fait à Abidjan. Une exception, les mécaniciens de Dimbokro qui ont à leur disposition cinq magasins de pièces-auto dans la ville même.

Abidjan reste attractive malgré la distance - 240 km entre Dimbokro et Abidjan - en raison du choix plus grand, bien sûr, mais aussi du prix des pièces détachées ou des composants électriques qui est parfois 50 à 60 % moins élevé dans les magasins ou dépôts spécialisés de la capitale que chez les revendeurs d'Agboville ou de Dimbokro.

- A - Nous traiterons plus loin le cas des horlogers mais nous regrouperons ici les mécaniciens, vulcanisateurs, électriciens-auto, réparateurs de radiateurs auto, réparateurs de cycles, soudeurs, rebobineurs, dépanneurs radio-TV et frigoristes enquêtés, pour réduire en quelques chiffres la réalité de leur fonctionnement. Toutefois, comme précédemment, nous relativiserons ces indicateurs en exposant plus en détail les problèmes de quelques ateliers.

REPARTITION DES EMPLOIS OFFERTS PAR LES REPARATEURS ENQUETES			
	Ouvriers	Apprentis	Aides familiaux
Agboville 18 réparateurs enquêtés	7 dont le salaire moyen mensuel est de 40 000 F CFA	133 dont : - 8 nourris et logés 57 nourris unique- ment 68 ni nourris ni logés	7 nourris et logés
Dimbokro 12 réparateurs enquêtés		32 dont : - 7 nourris et logés - 5 nourris - 20 ni nourris ni logés	3 nourris et logés

Remarques : - 70 % des apprentis et des aides familiaux bénéficient de temps à autre de quelques gratifications en argent dont le montant peut atteindre 2000 F CFA par semaine pour certains.  
- 17 apprentis agbovillois ont payé 15 000 F CFA (en moyenne) en début d'apprentissage ; 4 d'entre eux redonneront 15 000 F au patron en fin d'apprentissage. A Dimbokro nous n'avons rencontré aucun patron réparateur qui ait exigé de ses apprentis le financement de leur formation.

	AGBOVILLE (18 réparateurs enquêtés)	DIMBOKRO (12 réparateurs enquêtés)
Ateliers	10 en propriété 8 en location : 9400 F CFA mensuels en moyenne	2 en propriété 10 en location ; 6850 F CFA mensuels en moyenne
Machines-outils et stock de pièces	450 000 F CFA	120 000 F CFA
Taxes-Patentes	6 : taxe journalière à 100F 5 : taxe " " à 150F 1 : " " à 200F 1 : " " à 300F 1 : patente forfaitaire mensuelle de 4500F 4 : taxe journ. à 300 F + patente annuelle va- riant de 14 à 76 000 F	8 : patente forfaitaire de 1500 F par mois 2 : patente annuelle de 16 000 F 1 : patente annuelle de 33 000 F
Estimation du chiffre d'affaires moyen mensuel	170 000 F CFA	160 000 F CFA
Estimation du revenu moyen mensuel	50 à 60 000 F CFA	50 à 60 000 F CFA

- Remarques :
- Le capital technique des réparateurs d'Agboville est quatre fois supérieur à celui des réparateurs de Dimbokro en raison de la présence dans l'échantillon de quatre mécaniciens qui ont investi dans du gros matériel (2 à 3 millions : ponts de graissage, etc...)
  - les taxes et patentes différentes ne correspondent pas à des activités différentes. Un réparateur de cycles peut être taxé à 100 F alors que son collègue l'est à 150 ou 200.
  - Le revenu moyen des réparateurs est identique pour chacun de nos échantillons.

Le nombre élevé d'apprentis dans l'échantillon d'Agboville est biaisé par un mécanicien de cet échantillon qui emploie à lui seul 55 apprentis (ni logés, ni nourris, ni payés), 2 ouvriers remarquablement bien payés (70 000 par mois chacun) et 3 aides familiaux logés, nourris et rémunérés à la tâche.

L'itinéraire de cet artisan est assez mouvementé. Après avoir appris son métier dans les années 50, dans un garage d'Akoupé tenu par un blanc, il s'est installé à Agboville en 1963 et a été "déguepé" six fois depuis. Sa dernière installation remonte à 1973 sur un terrain gracieusement attribué par le Préfet de l'époque. Les banques n'ont jamais donné suite à ses nombreuses demandes de crédits, aussi c'est progressivement, avec son épargne, qu'il a acquis :

- 2 postes à souder (300 000)
- 2 compresseurs, un électrique et un à essence (1 100 000)
- 7 bouteilles à acétylène et oxygène (420 000)
- 2 meules (105 000)
- 3 perceuses électriques (130 000)
- 3 pistolets à peinture (200 000)
- Palans et crics divers (108 000)
- machine à riveter (33 000)
- autres outils (185 000)

Il ne nous a malheureusement pas été possible de connaître la date d'achat de ces différents matériels.

Premier mécanicien de la ville (et même de la région) à se lancer dans la tôlerie, il s'est forgé au cours des années une solide réputation de compétence. Sa clientèle est formée essentiellement d'enseignants ivoiriens et expatriés, des autres fonctionnaires aisés et de quelques planteurs de la région. Il s'approvisionne en tôle, peinture et mastic à Abidjan de préférence, lorsqu'il peut louer un camion. Sinon, il est contraint d'acheter chez un libanais d'Agboville qui pratique des prix 20 à 30 % plus élevés qu'à Abidjan.

Il est impossible d'évaluer le chiffre d'affaires et encore moins les bénéfices de cet artisan car, malgré la taille de l'entreprise, il ne tient aucune comptabilité. Nous avons tout de même quelques éléments qui nous éclairent sur ses moyens :

- il envoie de 10 000 à 30 000 F CFA chaque mois à ses parents résidant à Akoupé

- dans sa concession, il entretient une famille élargie de 31 personnes. Seule sa seconde femme, infirmière dans un établissement privé, touche un revenu régulier d'environ 50 000 F par mois.

L'absence de repères comptables est un handicap parfois dramatique pour les artisans ou les commerçants. Le rebobineur d'Agboville, âgé de 25 ans, a été formé par des industriels de l'électricité abidjanais. Il s'est installé à Agboville en janvier 1981 et personne ne remet en cause ses qualités professionnelles. Etant le seul rebobineur de la ville, les trois boulangeries industrielles, la scierie EFBA, les principaux menuisiers et même le COTIVO lui confient leurs petits moteurs électriques à réviser. Ceci dit, cet artisan est analphabète et a un sens de la gestion plutôt précaire. Mis en confiance par l'identité de ses clients, une banque de la place a accepté en 1983 de lui prêter un million de F. CFA. Ce prêt a été immédiatement investi dans un stock de bobines d'une importance injustifiée et dont la nature ne correspond pas nécessairement aux besoins de l'atelier. Conséquence, il lui est difficile d'honorer ses traites mensuelles de 95 550 F CFA et il se retrouve avec du matériel dont une partie au moins ne lui paraît plus indispensable. Cette erreur n'est pas seulement une erreur concernant les choix techniques d'investissement. Elle révèle aussi la confusion qui règne dans l'esprit de cet entrepreneur entre chiffre d'affaires et revenu et au sujet de la nécessité de contrôler puis d'anticiper les bénéfices pour mieux programmer ses dépenses.

Nous mentionnerons enfin un comportement révélateur de l'opportunisme de certains artisans en matière de politique de fixation des prix : ceux-ci sont fonction de l'identité des clients. Ainsi, un réparateur de radiateurs d'Agboville facture la réparation d'un radiateur de 504 Peugeot :

- 5 500 F si la voiture appartient à une société
- 4 000 F si elle appartient à un transporteur
- 2 500 F si le propriétaire est un particulier.

- B - Les horlogers, quant à eux, forment une catégorie homogène. Dans les deux villes, tous ceux que nous avons enquêtés exercent leur métier dans une petite baraque dont les frais de construction sont estimés à 25 000 FCFA en moyenne. La valeur de leurs outils et de leur stock de pièces détachées est minime, 20 à 30 000 F CFA. Les taxes de place sont uniformes : 50 F par jour à Agboville et 100 F par jour plus 1500 F par mois à Dimbokro.

Les horlogers travaillent seuls et ont un chiffre d'affaires mensuel de 45 000 F à peine, qui leur laisse moins de 30 000 F de revenu.

## 2. La restauration

- A - La majorité des restaurants et maquis sont tenus par des femmes. L'impression laissée par nos enquêtes est que les chiffres d'affaires sont rarement inférieurs à 150 000 F CFA et s'élèvent parfois jusqu'à 700 000 F par mois. On peut classer les maquis en deux catégories. Les "traditionnels" où la cuisine, régionale uniquement, est à base de foutou, de viande de brousse, d'attiéké etc..., et les maquis qui même s'ils proposent aussi des plats traditionnels, ont des menus plus variés, voire occidentalisés, et sont aménagés pour accueillir une clientèle nombreuse et relativement aisée dans des conditions de confort (tables, chaises, vaisselle) en rupture totale avec le mode d'alimentation ancestral.

A Dimbokro, une femme Baoulé âgée de 47 ans nous a fourni des données d'une précision déconcertante. Originnaire de Bocanda, elle est arrivée à Dimbokro en 1970 avec son nouveau mari qui était muté au dépôt BRACODI de cette ville. Elle a immédiatement monté un maquis qu'elle a fermé en 1982 pour en ouvrir un autre dans un quartier qu'elle estimait plus propice pour ses affaires. La construction du maquis actuel a coûté 77 500 F en 1982. Comme tous les achats de cette restauratrice, la construction fut payée comptant. L'inventaire des ustensiles est le suivant :

- 3 casseroles (500 F l'une), 2 marmites (800 F l'une) et des verres (15 F pièces) achetés vers 1967
- 2 grosses casseroles (1700 F l'une) achetées en 1970
- 1 cuvette à 3000 F achetée en 1978
- 1 fût pour conserver l'eau, à 2500 F, en 1982
- 15 assiettes (500 F l'une) en 1983
- 2 pilons (700 F l'un) en 1984

Au marché elle achète chaque jour, pour une valeur de 10 000 F CFA, condiments, igname, manioc, banane plantain et viande de brousse. Elle nous apprend aussi qu'une biche vaut 6 500 F chez les vendeuses alors qu'on peut l'avoir entre 4 et 5 000 F avec les chasseurs... Sa recette journalière se situe couramment entre 15 et 20 000 F CFA.

Elle a une employée nourrie et payée 5 000 F par mois. Par ailleurs son mari résidant à Divo, elle assume seule la charge de ses huit enfants et d'un neveu. Les dépenses de nourriture de cette famille s'élèvent à 45 000 F par mois et les dépenses de scolarité à 410 000 F par an. Elle aide sa mère domiciliée à Tiébissou et lui fait parvenir trois fois par an du poisson, des ignames et des bananes pour une valeur de 20 000 F plus 10 000 F en espèces. Avec la même périodicité elle envoie 5 000 F, du café et du sucre à son père qui habite N'do kouassikro.

En dix ans elle a pu se faire construire une maison à Dimbokro. Une partie est occupée par quatre locataires qui lui versent chaque mois respectivement 2000 F, 5000 F, 8000 F et 12 000 F, soit 27 000 F au total.

Enfin nous noterons qu'elle paie une taxe journalière de 150 F à laquelle s'ajoute une patente mensuelle de 1000 F.

Nous avons interviewé un sénégalais qui fut cuisinier pendant dix ans dans un restaurant de Dakar avant de s'installer en 1977 à Agboville, avec les 2,5 millions CFA d'économies qu'il avait ramenés. De 1977 à 1980 les affaires étaient prospères et en 1980 il s'installe dans l'établissement actuel, plus spacieux, qu'il loue à la Mairie 17 000 F par mois. Il a dû payer une reprise à son prédécesseur de 1,4 millions et a apporté des modifications à la construction qui lui ont coûté 1 195 000 F CFA. Il a fait construire 22 tables et 73 chaises par un petit menuisier du quartier ; coût de l'opération : 170 500 F CFA. Les ustensiles de cuisine, la vaisselle, la télévision, la cuisinière, et les casiers de boissons en consigne sont estimés globalement à 400 000 F. Les trois congélateurs à 760 000 F et les trois ventilateurs à 81 000 F.

Il achète les légumes et condiments, les volailles, la viande et le poisson au marché et il se ravitaille en lait, sucre, café, riz, conserves au dépôt SACI d'Agboville ou, occasionnellement, dans d'autres magasins libanais.

Six personnes, nourries et payées 8 000 F par mois sont employées au maquis. L'électricité coûte environ 25 000 F par mois et l'eau 15 000 F. Le revenu net du patron de l'établissement a chuté de 60 % en un an. Actuellement il stagne à 60 000 F CFA mensuels.

La moitié des douze maquis que nous avons enquêtés sont tenus par des femmes dont un membre de la famille (époux, frère, oncle), fonctionnaire ou salarié d'entreprise, prend part directement ou indirectement à la gestion de l'établissement. L'exemple type est celui d'un employé de banque de Dimbokro

qui a investi dans un maquis et dans la fabrication de pain sucré. L'épouse contrôle les deux activités qui occupent trois hommes logés, nourris et payés 6 000 F par mois, huit jeunes femmes logées nourries et payées 4 000 F, ainsi que six aides familiaux logés et nourris. Les années précédentes ces deux activités engendraient une recette journalière de 30 000 F qui, maintenant, est tombée à 17 à 18 000 F CFA.

En ce qui concerne les quatre bars ou buvettes enquêtés à Dimbokro, les propriétaires, frères des gérants, sont : un infirmier, un employé d'assurances et un employé de banque. Le quatrième bar a été installé par un ancien ouvrier de l'UTEXI qui a investi sa prime de licenciement (300 000 F CFA). Ses revenus, 70 000 F au minimum, sont presque deux fois plus élevés que son ancien salaire à l'UTEXI. Nous préciserons enfin que tous les bars passent un contrat avec les dépôts BRACODI et SOLIBRA de la ville. Les dépôts mettent un stock de casiers de bouteilles (vin, bière, boissons sucrées) à la disposition des bars et ce stock n'est payé qu'au moment de son renouvellement.

- B - Une autre spécialité typiquement féminine ; la préparation et la vente de plats cuisinés : alloko, attiéké-poisson, foutou... Parmi les vingt femmes de notre échantillon, douze étaient installées sans abri, à même le trottoir. Les huit autres étaient protégées par un simple auvent. L'investissement initial est toujours modeste, 6 000 F en moyenne pour un ou deux canaris ou marmites. Les femmes travaillent généralement seules, trois seulement emploient une ou deux aides familiales. Les recettes journalières sont très inégales selon que les femmes sont placées dans des endroits de passage ou dans des quartiers isolés. Elles varient de 2 000 à 10 000 F. La marge bénéficiaire, très difficile à apprécier, semble être de 30 à 40 %.

A Dimbokro, quatre femmes ne paient ni taxe ni patente, deux autres acquittent une taxe journalière, l'une de 50 F l'autre de 100 F. A Agboville trois femmes sont exemptées de taxe tandis que les autres doivent verser chaque jour 75, 100 ou 200 F aux collecteurs de la Mairie.

Les vendeuses de beignets et de galettes et les vendeurs et vendeuses de viande grillée ne possèdent, eux aussi, qu'un capital de quelques centaines de francs, composé d'une marmite pour faire frire les beignets ou d'un barbecue rudimentaire pour la cuisson de la viande. Comme les vendeuses de plats cuisinés, ils se ravitaillent au marché. Les chiffres d'affaires et les marges bénéficiaires sont du même ordre de grandeur que précédemment sauf pour les vendeurs de viande grillée qui prétendent fonctionner avec une marge de 10 %.

### 3. Les services personnels

Les quatre coiffeurs visités à Agboville sont tous locataires de leur salon (3 500 F par mois en moyenne) alors qu'à Dimbokro, un coiffeur s'est construit un local en 1983 pour 85 000 F (branchement EECI compris), qu'un autre loue son salon 3 000 F par mois et qu'un dernier se le fait prêter par un ami. Le matériel, c'est-à-dire les ciseaux, tondeuses, peignes et autres brosses, est estimé par leur propriétaire à 30 000 F en moyenne. Généralement une partie de ce matériel a été achetée pendant l'apprentissage et l'autre a été offerte par le patron en fin de formation.

Nos enquêtés prétendaient gagner 1 000 ou 2 000 F par jour, exception faite d'un coiffeur d'Agboville qui a déclaré 5 à 7 000 F par jour. D'ailleurs il est le seul à devoir payer une patente annuelle de 36 000 F et une taxe journalière de 150 F. Ses collègues d'Agboville acquittent une taxe de 100 F par jour et ceux de Dimbokro une patente mensuelle de 1 500 F.

Nous n'avons rencontré aucun coiffeur qui emploie des ouvriers ou des apprentis.

Les photographes quant à eux sont obligés d'investir dans un matériel assez onéreux. Ils débutent avec un appareil offert ou vendu par le patron qui a assuré leur formation et achètent au fur et à mesure les appareils d'occasion qu'ils trouvent ; ceux des anciens qui partent à la retraite par exemple. Nous avons effectivement constaté que les modèles des appareils photographiques étaient tous démodés.

Les photographes achètent le papier, les révélateurs et les fixateurs à Agboville ou Dimbokro, dans des bazars tenus par des libanais ou des syriens. Les fêtes musulmanes ou les cérémonies familiales leur donnent l'occasion de réaliser des chiffres d'affaires qui peuvent atteindre 20 000 F par jour. En période "creuse" ce chiffre d'affaires est dix fois moins élevé. En février 1984, quatre photos d'identité valaient 600 F et deux portraits en 18 x 24, 2 000 F CFA.

Dans cette rubrique "services personnels", nous avons inclus l'enquête d'un laveur de voiture. Il s'agit d'un baoulé né en 1959 qui a quitté son village, Ediakro, en 1978 pour venir rejoindre son frère employé à l'atelier de tissage de l'UTEXI depuis 1974. Il a travaillé pendant trois ans comme vendeur chez un boutiquier anango et, après avoir réuni ses économies, il a loué en 1981 une portion de lotissement sur laquelle il a construit deux ponts (30 000 F), un petit abri où il a fait brancher un compteur d'eau (installation 15 300 F et caution de 100 000 F). Cet aménagement lui a permis de se spécialiser dans le lavage des voitures. Les tarifs sont 300 F pour les taxis, 500 F pour les voitures particulières et 2 500 F pour les gbakas. Il faut ajouter un supplément de 1 000 F pour le nettoyage du moteur.

L'enquêté tient un cahier sur lequel sont inscrites les dépenses et les recettes. De fait nous avons pu vérifier que la recette journalière moyenne s'élève à 2 500 F. Les deux employés gagnent 7 000 F ; ils sont nourris et leur patron leur paie une entrée-coucher à 2 500 F par mois. L'enquêté et son enfant sont logés et nourris chez le frère ouvrier à l'UTEXI. Cette aide lui permet de gonfler ses économies et d'aider à son tour sa mère à qui il envoie

10 000 F tous les deux mois. Il avoue par ailleurs posséder une "caisse noire" contenant (en février 1984) environ un million de F CFA. Son ambition est d'acheter une voiture bâchée dès que possible, afin d'entreprendre le commerce de produits vivriers...

### CHAPITRES III : LE COMMERCE

#### 1. Les commerces généraux

- A - Nous avons enquêté 9 boutiques et kiosques de quartier à Agboville et 17 à Dimbokro. A quelques exceptions près (5 sur 26), les magasins sont loués 10 000 F CFA par mois. Le stock moyen de marchandises est estimé à 300 000 F CFA. Sa rotation est souvent très rapide, ce qui explique que les commerçants puissent avoir un chiffre d'affaires mensuel élevé, 250 000 F CFA en moyenne. L'approvisionnement des commerçants est un quasi monopole de la SACI et, dans une moindre mesure, de la CFCI à Dimbokro.

Les commerçants fixent leurs prix de vente en se réservant une marge bénéficiaire de 20 à 30 %.

Assez curieusement, les boutiquiers rencontrés travaillent souvent seuls. Nous n'avons dénombré que 3 employés et 11 aides familiaux pour les 26 boutiques. En dernière remarque générale, nous mentionnerons que la moitié des boutiquiers ont été installés par un parent salarié de la fonction publique ou du privé. C'est précisément le cas d'une jeune commerçante baoulé de Dimbokro. Son frère instituteur lui a ouvert une boutique en 1982. Il a payé le congélateur (255 000 F CFA) et les stocks de boissons (123 000 F CFA) et de marchandises (105 205 F CFA) initiaux.

Le local est loué 10 000 F par mois et la patente municipale mensuelle s'élève à 1 500 F.

La commerçante tient seule sa boutique. En 1983, la recette journalière pouvait atteindre 30 000 F pendant la première quinzaine de chaque mois et 10 ou 12 000 F la deuxième quinzaine.

Maintenant la recette journalière ne dépasse plus 8 000 F, ce qui correspond à un bénéfice net mensuel de 20 000 F CFA.

Toutefois, l'instituteur tire un revenu complémentaire substantiel de l'exploitation de deux taxis. Il a acheté le premier en 1978 et le deuxième en 1981. Bien que les charges soient lourdes (entretien de véhicules ; essence ; pour chaque taxi une patente annuelle de 67 750 F et une taxe de place prélevée par la Mairie de 42 500 F ; 6 000 F d'inscription au Syndicat des transporteurs et redevance journalière de 100 F par voiture) le gain net journalier est de 5 000 F par taxi. Faut dire que les chauffeurs sont payés au rendement, entre 20 et 30 000 F par mois...

Un autre boutiquier enquêté a pu s'installer grâce à l'aide de sa soeur, professeur au lycée de Dimbokro. En novembre 1983 il a repris un local déjà aménagé en boutique et buvette. Sa soeur a payé les loyers de novembre et décembre (10 000 F par mois) lui a donné un réfrigérateur et lui a financé une balance (16 900 F) et un stock de départ de 30 000 F CFA, composé de 17 000 F de boissons et de 13 000 F de cigarettes et de savon. Au bout de six mois (date de notre enquête), le stock de marchandise s'élevait déjà à 170 000 F. En effet, ce jeune boutiquier réinvestit systématiquement ses bénéfices dans une augmentation de son stock. Sa marge bénéficiaire est très étroite, à peine 10 %, pour la raison que, manquant de fonds de roulement, il est obligé de s'adresser aux demi-grossistes voltaïques qui pratiquent des prix plus élevés que la SACI mais qui octroient plus facilement des crédits. Ainsi, tous les deux ou trois jours il leur retire 15 000 F de marchandises diverses : pétrole, huile, riz, café, boîtes de lait, cigarettes, savon, ... qu'il ne paie qu'une fois qu'elles ont été vendues.

La buvette marche bien et la recette journalière dépasse souvent 10 000 F. Le fournisseur est le dépôt BRACODI. Avec sa buvette et sa boutique, l'enquêté réalise un chiffre d'affaires mensuel compris entre 400 et 500 000 F duquel il ne peut dégager que 50 000 F pour payer son loyer, sa patente (2 500 F), sa nourriture, et pour augmenter son stock de marchandises. On peut enfin noter qu'il est célibataire et qu'il loge dans sa boutique.

Il nous faut également exposer brièvement la décision d'un très jeune planteur agni d'Abengourou, d'ouvrir une boutique à Dimbokro. Ce jeune homme âgé de vingt ans seulement a hérité de la plantation familiale qui semble être rentable. En 1983, il a récolté :

- 40 sacs de taro vendus 2 500 F l'unité, soit 100 000 F
- 6 tonnes d'igname vendues à 80 F le kg soit 480 000 F
- Une importante quantité de bananes qui a rapporté 600 000 F
- 3 tonnes de cacao qui ont rapporté 1 050 000 F.

La recette globale est répartie entre le planteur qui en garde les deux tiers et les trois manoeuvres qui se partagent le dernier tiers.

L'ouverture de la boutique a eu lieu en mars 1984, juste un mois avant notre passage. Notre interlocuteur loue pour 10 000 F par mois une partie d'un bâtiment divisée en trois pièces, une pièce pour le magasin et deux pour le logement des trois personnes de la famille. Il est marié et a un fils.

L'aménagement de la boutique a coûté 100 000 F (étagères, comptoir, petites tables et bancs) auxquels il faut ajouter le réfrigérateur, 119 000 F, et une balance, 16 000 F.

Le stock de départ était de 80 000 F pour les boissons achetées au dépôt BRACODI et de 160 000 F pour les marchandises achetées à la SACI exclusivement. L'enquêté nous a déclaré qu'après toutes ces dépenses, il lui restait encore 500 000 F d'économies à la SGBCI.

En un mois d'exercice, la recette journalière a varié dans la fourchette de 4 à 10 000 F, avec une moyenne de 5 000 F. La pratique de renouvellement du stock adoptée est la suivante : 'pour 4 000 F de recette je rachète 3 000 F de marchandises ; pour 10 000 F de recette, je rachète 8 000 F de marchandises'. Cela signifie-t-il qu'il a une marge de 20 à 25 % et qu'il renouvelle son stock à l'identique ? Que le stock augmente avec une marge en réalité supérieure à 20 % ? Nous n'avons pas pu obtenir de réponse claire à ce problème.

Si ce planteur a investi à Dimbokro, c'est parce que son oncle, un ouvrier de l'UTEXI, lui en a donné l'idée. Ceci précisé, il n'abandonnera pas les plantations. Dix jours par mois sa femme tiendra seule la boutique et lui retournera au campement aider les manoeuvres et contrôler leur travail.

A ces boutiques il est intéressant d'opposer un magasin de Dimbokro, créé par la CFAO, racheté en 1971 par un particulier ivoirien qui l'a affilié à la chaîne PAC dissoute par le gouvernement en 1982, en raison de son déficit de 14 milliards de F.CFA. Actuellement, c'est l'acheteur de 1971 qui gère encore l'affaire, ce qui permet d'en saisir l'évolution. Trois chiffres suffisent à nous édifier :

- janvier 1972, recette : 1 117 670 F CFA (francs 1972)
- janvier 1977, recette : 4 278 375 F CFA (francs 1977)
- janvier 1984, recette : 1 132 532 F CFA (francs 1984)

Ces chiffres sont révélateurs d'une situation économique qui se dégrade de mois en mois. Août 1983, recette de 1 476 250 F, novembre : 1 254 500 F seulement malgré 'l'effet rentrée scolaire' (achat de fournitures), janvier 1984 : 1 132 532 F et mars : 1 103 600 F.

Depuis que le groupe PAC n'existe plus, le commerçant s'adresse à la SACI et à la CFCI qu'il règle systématiquement par traites sur vingt jours. Il fixe ses prix de vente en se réservant une marge moyenne de 20 %. En 1983, il a payé une patente de 107 700 F aux Contributions Diverses : 99 000 F ont été versés à la Mairie et 8 700 F au Trésor.

- B - Les tabliers enquêtés (7 à Agboville et 5 à Dimbokro) possèdent tous une table de 3 000 F environ et un stock moyen de cigarettes, confiseries, savon et articles divers, estimé à 45 000 F CFA. ils s'approvisionnent à la SACI principalement, ou chez les semi-grossistes de la ville.

La recette journalière moyenne est plus élevée à Agboville : 7 000 F, qu'à Dimbokro : 5 000 F. Le bénéfice moyen mensuel déclaré est 45 000 F à Agboville et 33 000 F à Dimbokro (1). Pour cette catégorie de commerçants également, les taxes ne sont pas équitables. A Dimbokro, trois des cinq tabliers enquêtés acquittent une taxe journalière de 50 F plus une patente mensuelle de 1000 F, un paie seulement 50 F par jour et un dernier 100 F par jour. A Agboville, deux enquêtés sont taxés à 100 F par jour, quatre à 75 F et un autre à 75 F mais trois fois par semaine seulement.

Les tabliers enquêtés sont célibataires, sauf 3 qui vivent avec une compagne. Un seul sur les douze a la charge d'un enfant.

## 2. Les commerces spécialisés

- A - Quelques constatations simplement. A Dimbokro, le seul commerce spécialisé dans les pièces détachées de cycles est en cessation de paiement. Son propriétaire n'a pu honorer aucune traite depuis sept mois alors qu'il doit 524 000 F à AFRICYCLE (entreprise abidjanaise) ; marchandise livrée mais non payée. Le revenu mensuel de ce commerçant est tombé à 20 000 F et le stock vieillissant n'est plus adapté aux besoins de la clientèle.

---

(1) Les tabliers gagnent en moyenne 40 F sur un paquet de cigarettes brunes françaises et 75 F sur un paquet de cigarettes blondes américaines.

Un guéré de 25 ans a davantage de chance avec son commerce de pièces auto. Déscolarisé au niveau de la première, il a été manoeuvre à la SODEPALM, vendeur de disques puis employé au dépôt SOLIBRA de Dabou. Ensuite, en 1979, à Dabou toujours, il a trouvé une place de commis-vendeur dans un magasin de pièces détachées-auto. Son patron a décidé de l'aider à s'installer et lui a avancé un stock de pièces d'une valeur de 13 millions, ce qui lui a permis d'ouvrir un magasin à Dimbokro (location 25 000 F par mois) au début de l'année 1983.

Cette dette est remboursée sans paiement d'intérêt, au fur et à mesure des possibilités. Le chiffre d'affaires est assez élevé : la recette du mois de novembre 1983, par exemple, était de 1 591 000 F. Les prix pratiqués sont 20 % plus élevés que ceux des fournisseurs abidjanais (SETACI, SADIA, TOYOTA, RENAULT, etc...). De cette marge de 20 %, il faut déduire le coût de transport 30 000 F d'Abidjan à Dimbokro pour chaque commande.

Les clients principaux sont les Travaux Publics de Bongouanou, ceux de Dimbokro ainsi que la Mairie, les transporteurs de Dimbokro et des villes environnantes.

A Agboville, un commerçant libanais qui gère trois magasins mitoyens a complaisamment accepté de s'entretenir avec nous au sujet de ses affaires. Il est utile de faire brièvement référence à cet entretien dans ce chapitre. Nous vérifierons ainsi que la crise économique touche toutes les catégories de commerces.

Le premier magasin est un magasin d'électro ménager-hifi-photo. Il a été ouvert en 1940 par le père de l'enquêté. Son chiffre d'affaires moyen mensuel est de 3 millions de F CFA pour une marge bénéficiaire de 10 % sur les climatiseurs, réfrigérateurs et congélateurs et de 15 à 20 % sur les autres articles. Bien évidemment tous les fournisseurs sont abidjanais et il faut donc prendre en compte le prix de transport des marchandises depuis Abidjan (2 000 F pour un réfrigérateur, par exemple). Seuls les transporteurs d'Agboville sont sollicités.

Les deux autres magasins ont été ouverts en septembre 1983. Il s'agit d'un deuxième magasin d'électroménager-hifi et d'un magasin de pièces détachées et de véhicules, motos et voitures. L'enquêté est devenu concessionnaire HONDA - LANCER - MITSUBISHI.

Ces nouvelles installations se sont traduites par 40 millions d'investissements repartis entre la réfection des locaux et la constitution d'un stock "personnel". A ce stock "personnel" s'ajoute un stock de marchandises en consignation d'une valeur de 35 millions. "C'est un acquis de la crise", nous assure notre interlocuteur qui ajoute "cela fait des années que les commerçants cherchent à avoir des marchandises en consignation plutôt que d'immobiliser des capitaux exorbitants dans des stocks : les grandes sociétés consentent enfin à en fournir, contraintes et forcées par la crise des débouchés". La vente d'un véhicule en consignation rapporte 150 000 F de commission.

L'objectif fixé est de réaliser 10 millions de chiffre d'affaires par mois dans chacun des deux nouveaux magasins.

Actuellement notre commerçant ne réalise que le dixième de son objectif. Il reste néanmoins confiant et il est persuadé qu'à partir de 1985 les affaires repartiront. Les trois établissements emploient neuf personnes ; six membres de la famille du propriétaire, deux vendeurs et un apprenti.

Revenons à Dimbokro pour constater qu'un vendeur de ciment ne gagne que 42 800 F par mois alors que son chiffre d'affaires s'élève à 1,4 millions. Boutiquier depuis 1950, il s'est spécialisé dans la vente de ciment en 1980, "aidé par une bonne relation à la SOCIMAT" nous a-t-il expliqué. Chaque mois il achète 35 tonnes de ciment à la SOCIMAT qu'il paie 34 050 F CFA la tonne. Il revend le ciment 2 000 F le sac de 50 kg.

Le transport par camion Abidjan - Dimbokro lui coûte 140 000 F, les frais de décharge 10 000 F et le loyer de l'entrepôt 10 000 F par mois. Il paie une patente annuelle de 68 000 F.

Concluons cette série d'exemples par un grossiste de riz de Dimbokro. Il a été installé en 1979 par son frère fonctionnaire à l'ONPR (Office National de la Promotion Rurale). Tous les vingt jours en moyenne il dépose un chèque de 4 410 000 F CFA à Abidjan, à la Caisse de Péréquation. Cette somme est le prix de 30 tonnes de riz, livraison comprise. Il revend ce riz sur la base de 153 500 F la tonne ce qui lui assure un bénéfice sur la vente de 195 000 F (pour vingt jours). Il doit néanmoins déduire le loyer de son entrepôt, 30 000 F par mois, sa quote-part du salaire d'un gardien qui surveille l'ensemble de la concession dans laquelle se situe l'entrepôt, 5 000 F, et sa patente qui est de 76 000 F par an.

**TITRE III :**

**L'AMORCE D'UNE REFLEXION SUR :**

- LES STRATEGIES DE DEPENSES DE CERTAINES CATEGORIES DE CONSOMMATEURS,**
- LES MODES DE SOUTIEN A L'ARTISANAT ET AU COMMERCE PAR LES SALARIES,**
- LA PLACE DE LA BANQUE DANS LA VILLE.**

CHAPITRE I : LA FONCTION PUBLIQUE A L'AMONT DES ACTIVITES  
ARTISANALES ET COMMERCIALES : LA DEPENSE DES  
SALAIRES ET LES INVESTISSEMENTS DES FONCTIONNAIRES.

L'approche monographique des activités artisanales et commerciales nous a permis de fortifier notre impression que les salariés - notamment les mieux payés et les plus nombreux : ceux de la fonction publique - sont souvent à l'amont de la production et du petit commerce.

Ceci dit, les formes de soutien ou, plus généralement, les modalités d'implication des fonctionnaires et des salariés des usines sont bien évidemment multiformes. Elles vont de la prise en charge directe d'une activité : professeur de collège ouvrant et gérant pour son compte un maquis, instituteur possédant deux taxis, ... aux diverses formules d'aides financières : prêt de dépannage occasionnel à un ami ou un parent, don périodique, mise à la disposition d'un fonds de roulement permanent, emprunt bancaire pour le compte d'une tierce personne... En ce qui concerne ce dernier point, il est bon de noter que les banquiers d'Agboville et de Dimbokro ne sont pas dupes de la finalité de certains emprunts contractés par leurs clients titulaires d'un revenu fixe. Il savent bien que tel fonctionnaire de la préfecture a emprunté pour aménager son maquis ou qu'il est possible que tel prêt initialement destiné à l'achat d'une voiture serve en fin de compte à financer une machine à sept opérations commandée par le cousin-menuisier d'un infirmier de l'hôpital.

Si, de fait, tout un faisceau de présomptions et parfois même d'éléments tangibles nous laissait croire que l'artisanat et le petit commerce étaient fermement soutenus par les salariés, nous ne pouvions pourtant pas quantifier rigoureusement cette aide ni en apprécier l'impact économique réel dans les villes étudiées.

Notre tentation fut alors d'amener l'ensemble des intéressés à déclarer :

- d'une part leur double ou triple activité,
- d'autre part le montant de l'aide financière ou en nature octroyée à leurs parents ou amis artisans ou commerçants.

Avant même d'entreprendre toute réflexion méthodologique et de concevoir un questionnaire qui serait distribué aux employés des usines et de l'ensemble des administrations et des établissements scolaires et hospitaliers d'Agboville et de Dimbokro (1), de brefs sondages (entretiens spontanés par exemple) nous ont convaincu que la qualité des réponses serait médiocre.

De bonne grâce, les artisans et les commerçants acceptaient en général de nous renseigner sur l'origine du financement de leur activité. Encouragés par la bonne volonté de cette catégorie d'interlocuteurs, nous étions enclins à penser que les "financiers extérieurs" se déclareraient eux aussi très volontiers. En fait, notre population de salariés d'usines, de fonctionnaires ou assimilés n'était pas disposée à prendre des risques qu'elle jugeait trop importants :

- le risque que la hiérarchie ait officiellement connaissance de leur double activité. Elle est interdite pour certaines catégories de fonctionnaires et pour certains enseignants du privé qui s'engagent auprès du Directeur d'établissement à ne pas exercer d'autre métier,

- le risque que les résultats de l'enquête soient exploités par les Contributions Diverses,

- le risque, selon certains, de dévoiler les stratégies d'investissement. Cet argument fut invoqué par des personnes qui, au moment de l'interview, étaient entrain de monter des affaires ou qui élaboraient des projets qui devaient être réalisés à court terme ou moyen terme. Selon elles, "lorsqu'on a une idée de création ou de développement d'une activité dans la ville ou un quartier, il faut la mener secrètement jusqu'à son terme et surprendre tout le monde" (2).

---

(1) Cette entreprise, certes très lourde à mener, était matériellement réalisable puisque de toutes les façons nous avons déjà pris contact avec la totalité des administrations, des hôpitaux et des écoles pour recueillir des données sur leur personnel et leur budget de fonctionnement.

(2) Entretien en mars 1984, à Dimbokro, avec un groupe d'enseignants du privé.

Que les questionnaires soient anonymes ne suffisait pas à rassurer les enquêtés potentiels. Défiance vis-à-vis des chercheurs de l'ORSTOM qui travaillent sur convention officielle et qui "se compromettent" avec les autorités municipales et préfectorales... ? Cet argument psychologique n'est certainement pas à minimiser...

Tous ces obstacles - presque insurmontables en regard des moyens et du temps dont nous disposions - nous ont contraint à réformer notre ambitieux projet ; nous l'avons allégé et nous avons décidé de travailler sur un échantillon restreint. De plus, nous prîmes le parti de coupler notre problématique initiale ; les différents types d'engagement des salariés des usines et administratifs dans la production artisanale et le commerce, avec une seconde complémentaire et tout aussi fondamentale : *estimer la part du revenu des salariés affectée aux dépenses de consommations courantes* :

- chez les petits artisans et les petits commerçants de rue et de marché, d'une part
- dans les magasins et les chaînes de distribution moderne, d'autre part.

Ces deux problématiques furent incluses (plus ou moins explicitement) dans le questionnaire passé par Alain DUBRESSON auprès des ouvriers de la COTIVO et de l'UTEXI. Un second questionnaire fut spécialement élaboré pour les salariés, enseignants ou non, des établissements scolaires du secondaire d'Agboville et de Dimbokro.

### 1. Justification du choix de l'échantillon

Les collèges privés et publics ainsi que les lycées représentent un nombre de salariés important : 195 pour Agboville, 279 pour Dimbokro.

ETABLISSEMENTS	NOMBRE DE SALARIES
Lycée moderne	175
Collège moderne	98
Collège privé Eyemou Niangoran	68
Collège privé Jacques AKA	27
Collège privé DECROLY	27
<b>TOTAL</b>	<b>395</b>

*Salariés des Etablissements du secondaire d'Agboville*

ETABLISSEMENTS	NOMBRE DE SALARIES
Lycée moderne	123
Collège d'enseignement général	60
Collège privé "la Providence"	48
Collège privé Koffi ACKANT	18
<b>TOTAL</b>	<b>279</b>

*Salariés des Etablissements du secondaire de Dimbokro*

En outre, ces établissements ont l'avantage d'offrir une palette de catégories socio-professionnelles très large allant des manoeuvres journaliers jusqu'aux cadres administratifs et aux professeurs d'échelon élevé. Nous savions que la fourchette des revenus serait très ouverte ; comprise entre 35 000 et plus de 700 000 Francs CFA.

Autre intérêt, les collègues nous apparaissaient comme des structures aisément contrôlables dans lesquelles il ne devait pas y avoir de difficultés pour joindre les personnes et leur présenter en détail l'objet de nos enquêtes.

## 2. Contenu du questionnaire

Persuadés que le problème majeur était de déjouer l'inquiétude et le doute de nos futurs enquêtés quant à la finalité de notre travail, nous avons conçu un questionnaire très court qui, dans notre esprit, ne devait être qu'un test destiné à éprouver la réceptivité des personnes de notre échantillon et à nous indiquer des tendances que nous nous donnerions les moyens de vérifier (selon des modalités à définir) dans une seconde phase.

De fait, si historiquement nous nous étions d'abord intéressés aux différents types d'engagements des fonctionnaires dans les activités artisanales et commerciales, nous avons en fin de compte décidé de reléguer cette question dans la dernière partie et de la formuler de façon anodine afin de la "dédramatiser".

Il était plus opportun de commencer par la répartition des dépenses entre les commerces de rue et des marchés traditionnels, le petit artisanat de quartier et, enfin, les chaînes de distribution et les grands magasins et entreprises. Le questionnaire qui devait être rempli par les enquêtés eux mêmes était le suivant :

## Enquête "Etablissements scolaires"

- Emploi :
- Grade ou indice :
- Statut :
- |               |                          |            |
|---------------|--------------------------|------------|
| Fonctionnaire | <input type="checkbox"/> |            |
| Coopérant     | <input type="checkbox"/> |            |
| Contractuel   | <input type="checkbox"/> |            |
| Journalier    | <input type="checkbox"/> |            |
| Autre         | <input type="checkbox"/> | Précisez : |
- Etes-vous marié(e) ?            OUI                            NON
- Si justifié, nombre d'épouses :
- Vivez-vous avec un homme ou une femme (ou des femmes) sans être officiellement marié ?
- OUI                            NON
- Si            justifié, nombre de femmes :.....
- Combien de personnes résident avec vous ? .....
- Combien avez-vous d'enfants à votre charge chez vous ? .....
- Avez-vous d'autres personnes à charge résidant ailleurs ?
- OUI                            NON                            NOMBRE :
- Sans les allocations familiales, combien gagnez-vous par mois ? .....
- Combien percevez-vous d'allocations familiales ? .....
- Pouvez-vous estimer vos dépenses ? .....

1) Dépenses chez les 'petits commerçants' : commerçants des marchés, vendeurs de fruits, et légumes, de cafés complets et de repas, de cigarettes, etc...

Montant par semaine : .....  
ou par mois : .....

2) Dépenseschez les 'petits artisans' ; tailleurs, réparateurs, etc...

Montant par semaine : .....  
ou par mois : .....

3) Dépenses dans les magasins, les chaines de distribution et les entreprises modernes.

Montant par semaine :.....  
ou par mois : .....

- Quel est le montant de votre loyer ?

- Si vous bénéficiez d'un logement de fonction, estimez le montant du loyer : .....

- Tous les deux mois, combien payez-vous en moyenne

1°) pour l'eau : .....

2°) pour l'électricité : .....

- Vous est-il possible d'épargner ?

OUI

NON

- Si oui combien par semaine ? .....

par mois ? .....

-- Avez-vous un compte dans une banque ?

1°) de la ville

OUI

NON

2°) hors de la ville

OUI

NON

- Dans quelle banque ? .....

- Aidez-vous ou travaillez-vous avec des parents ou des amis qui sont artisans ou commerçants ?

OUI

NON

- Vous travaillez avec eux comme :

1) aide occasionnel ?

2) associé ?

3) patron ?

- Vous leur prêtez un peu d'argent ?

OUI

NON

Si possible dites combien : .....

- Quel(s) métier(s) exerce(nt) votre mari, votre femme ou vos femmes ?

- Quel (s) métier(s) exercent les enfants qui habitent chez vous ?

Ce questionnaire fut distribué par les Directeurs et les Proviseurs à l'ensemble des enseignants après qu'ils eurent prévenu ces derniers directement ou au moyen d'une note de service. Par ailleurs, nous nous arrangions pour nous présenter nous-mêmes en salle des professeurs à l'heure des récréations, moment auquel nous étions susceptibles de rencontrer le plus grand nombre d'entre eux. Nous pouvions ainsi donner l'assurance à la majorité des sceptiques que l'anonymat serait bien préservé. Généralement on convenait qu'un enseignant se chargerait de collecter l'ensemble des questionnaires remplis par ses collègues et qu'il nous les remettrait en mains propres ou sous enveloppe cachetée au chef d'établissement.

En ce qui concerne le personnel administratif, les cuisiniers, agents des services d'entretien et autres, l'intendant prenait en charge la distribution et la récupération des questionnaires.

### 3. Qualité des réponses : premières constatations

Environ 130 enquêtes nous ont été retournées à Agboville et 105 à Dimbokro. Après élimination de celles qui étaient insatisfaisantes, nous nous retrouvions avec :-99 enquêtes exploitables pour Agboville, soit 25,06 % du nombre initialement distribué.

- 72 enquêtes exploitables pour Dimbokro, soit 25,8 % de l'effectif de départ.

Ces pourcentages relativement faibles nous invitent à nous reposer à postériori la question de savoir s'il est vraiment possible de remplir ce type de questionnaire.

La dernière partie, celle relative aux activités autres que celle exercée dans l'établissement scolaire, est très courte et ne paraît pas formulée d'une manière trop inquisitoriale. Nous avons voulu des questions discrètes, presque naïves, qui ne devaient pas choquer les enquêtés. Le ton n'est pas impératif ; pour leur demander s'ils financent des proches, on s'inquiète seulement de savoir s'ils "leur prêtent un peu d'argent ?" Combien ? On n'insiste pas : "si possible dites combien".

De fait, si cette partie ne nous a rien apporté au niveau des résultats (voir plus loin), ce n'est pas en raison de la formulation des questions mais seulement à cause du caractère trop "sensible" du problème. Sans doute que seul un entretien direct avec les enquêtés pourrait être fructueux.

En ce qui concerne l'estimation des dépenses nous pensons là encore que seule la bonne volonté des enquêtés est en jeu. Mais les questions ne sont-elles pas trop vastes ? Trop vagues ? Ici, nous ne sous-estimerons pas le bon sens des personnes interrogées. D'expérience, nous savons qu'un individu qui gère un revenu de 50 000 F CFA par mois sait comment et où il le dépense. Il a une estimation très correcte du poste alimentation le plus important - et du solde : ce qui lui reste après avoir payé ses charges locatives, l'eau et l'électricité, pour vêtir sa famille et aménager son habitation.

Quant aux enseignants réputés lettrés, nous les jugions capables de consentir au petit effort de réflexion que nous leur proposons... Avons-nous eu tort ? Il est curieux de constater qu'ils ne possèdent manifestement pas tous le don de la cohérence.

La trentaine de questionnaires mis au rebut dans chaque ville étaient des questionnaires remplis pour l'essentiel par des enseignants et non pas par les personnels de service et administratifs. L'exemple caricatural est celui-ci :

- pouvez-vous estimer vos dépenses ? :	80 000
1°) dépenses chez les "petits commerçants" :	40 000
2°) dépenses chez les "petits artisans" :	35 000
3°) dépenses dans les magasins modernes :	45 000

A cela s'ajoute le loyer, le montant des factures d'eau et d'électricité et la déclaration d'un niveau d'épargne disproportionné par rapport au revenu.

Pour finir de justifier la forme de nos questions, nous répèterons qu'il n'était pas dans notre intention de nous orienter vers une enquête budget-consommation. Cette dernière aurait impliqué que les chercheurs ou des enquêteurs motivés et compétents interrogent directement la population de leur échantillon et qu'ils effectuent plusieurs passages à intervalles réguliers. Ici, avec notre volonté de comprendre comment fonctionne la ville, nous cherchions seulement à fixer un ordre de grandeur à la partie des revenus non dépensée dans les grands magasins du quartier traditionnellement appelé "commerce", à Agboville comme à Dimbokro.

#### 4. Analyse des résultats : l'orientation des dépenses

D'évidence, au simple vu des enquêtés, il était possible d'établir une classification au sein de nos échantillons en fonction des niveaux de revenu. On constatait qu'ils se répartissaient en groupes compacts (écart-type apparemment très faible) autour de quelques valeurs mensuelles (1) : 45/50 000, 100/120 000, 200 000, 250/260 000, et les très hauts revenus, ceux des assistants techniques et des chefs d'établissement.

*Effectifs des cinq classes et moyenne des revenus selon que l'on tient compte ou non des allocations familiales*

Classe	AGBOVILLE			DIMBOKRO		
	Effectif	RM 1	RM 2	Effectif	RM 1	RM 2
A	32	47 000	49 000	8	49 000	50 400
B	18	119 000	120 000	21	112 500	114 400
C	22	193 000	198 500	19	192 400	198 000
D	19	248 000	256 500	23	257 800	263 800
E	8	543 000	-	1	440 000	-

RM 1 = Revenu moyen mensuel

RM 2 = RM 1 + moyenne des allocations familiales perçues par les éléments de la classe.

(1) Toutes les valeurs données dans ce chapitre sont mensuelles : revenu, dépenses, épargne.

- A - Impact des allocations familiales

Dans le questionnaire nous demandions aux enquêtés de dissocier les allocations familiales du revenu pour, premièrement, savoir qui les percevait et, deuxièmement, parce qu'elles sont incluses dans le salaire des fonctionnaires alors que les journaliers, par exemple, vont en général les toucher chez le receveur des postes.

Ceci précisé, il est curieux de remarquer que plus le salaire est élevé, plus la probabilité que le salarié perçoive des allocations familiales est élevée.

Classe	AGBOVILLE			DIMBOKRO		
	RM 1	Proportion des allocataires	Montant moyen mensuel perçu par les allocataires	RM 1	Proportion des allocataires	Montant moyen mensuel perçu par les allocataires
A	47 000	25 %	10 500	49 600	12,5 %	7 500
B	119 000	10 %	10 000	112 500	19 %	10 000
C	193 000	68 %	8 100	192 400	53 %	10 750
D	248 000	84 %	9 500	257 800	55 %	11 000
E	543 000	100 % des Ivoiriens	10 000			

- B - Taille de l'unité de résidence et non résidents à charge

Classe	AGBOVILLE		DIMBOKRO	
	Taille moyenne de l'U.R.	Nb. moyen de NR à charge	Taille moyenne de l'U.R.	Nombre moyen de non résidents à charge
A	9 (1)	2	8,25	4,75
B	4,7	2	6	3
C	8,4	2,6	9,3	3,4
D	10,7	2,6	9	2,8
E	5,1	1,5		

La taille moyenne de l'unité de résidence de la classe B est relativement faible. Ceci s'explique par la présence dans cette classe d'enseignants débutants (dans le privé notamment) qui sont encore célibataires ou jeunes mariés avec 0 ou 1 enfant. D'ailleurs, c'est probablement pour cette raison que les bénéficiaires d'allocations familiales sont peu nombreux dans la classe B. Voir tableau précédent, à Agboville plus particulièrement.

Une des explications de la taille modérée des familles de la classe E est que cette classe est composée pour 50 % de ses effectifs de coopérants français.

(1) En fait, la taille moyenne de l'UR de cette classe est 10 si l'on tient compte d'une famille singulière composée de 41 personnes.

- C - Estimation du montant global des dépenses

Classe	AGBOVILLE		DIMBOKRO	
	RM 2	Montant moyen mensuel des dépenses globales déclarées	RM 2	Montant moyen mensuel des dépenses globales déclarées
A	49 700	55 000	50 400	50 000
B	120 000	101 000	114 400	68 000 (?)
C	198 500	189 000	198 000	150 000
D	256 500	217 000	263 800	200 000
E	543 000	361 000	-	-

Première constatation surprenante, à Agboville, la population de la classe A déclare un niveau moyen de dépense supérieur à celui de son revenu. Alain DUBRESSON retrouve ce même phénomène chez les ouvriers des usines. L'explication serait probablement donnée par l'étude des aides familiales extérieures et aussi (surtout ?) par l'analyse du comportement de fuite en avant des titulaires de bas revenus qui sont souvent surendettés.

Deuxième constatation, nous pouvons douter de la fiabilité du niveau de dépense moyen annoncé par la classe B de Dimbokro. Il est manifestement sous-évalué. Malheureusement aucun élément ne nous permet de corriger cette donnée ou, au moins, de la justifier.

Nous remarquons néanmoins que pour un niveau de revenu équivalent, la population de Dimbokro déclare un niveau de dépense systématiquement inférieur à celui de la population agbovilloise.

- D - La répartition des dépenses entre le commerce et l'artisanat de rue,  
de quartier et de marché et les grands magasins

Classe	AGBOVILLE						DIMBOKRO					
	Montant moyen mensuel des dépenses déclarées	1	2	1 + 2	3	3/(1 + 2) en %	Montant moyen mensuel des dépenses déclarées	1	2	1 + 2	3	3/(1 + 2) en %
A	55 000	15 800	5 200	21 000	8 200	39 %	50 000	17 300	4 200	21 500	6 000	28
B	101 000	24 200	7 800	32 000	18 800	58,75	68 000	36 000	7 000	43 000	16 000	37,2
C	189 000	34 400	9 400	43 800	21 400	48,85	150 000	43 700	11 500	55 200	17 600	32
D	217 000	62 400	9 900	72 300	35 300	48,82	200 000	63 000	12 300	75 300	38 500	51
E	361 000	44 000	9 300	53 300	71 500	134						

- la colonne 1 fait référence à la question 1 du questionnaire, c'est-à-dire qu'elle donne la dépense moyenne mensuelle effectuée par les effectifs des différentes classes chez les tabliers les vendeurs (euses) de fruits et légumes, de cafés complets et repas, de cigarettes, etc....
- la colonne 2 donne la dépense moyenne mensuelle chez les "petits artisans" : tailleurs, réparateurs, menuisiers, etc....
- la colonne 3 donne la dépense moyenne mensuelle dans les magasins, les chaînes de distribution et les entreprises modernes.

a) Les enseignements de ce tableau sont assez percutants : environ la moitié à Agboville et les deux tiers à Dimbokro de la population salariée effectueraient leurs dépenses de consommations courantes dans un secteur commercial et artisanal qui n'est pas ou peu pris en considération par les comptes nationaux et les planificateurs.

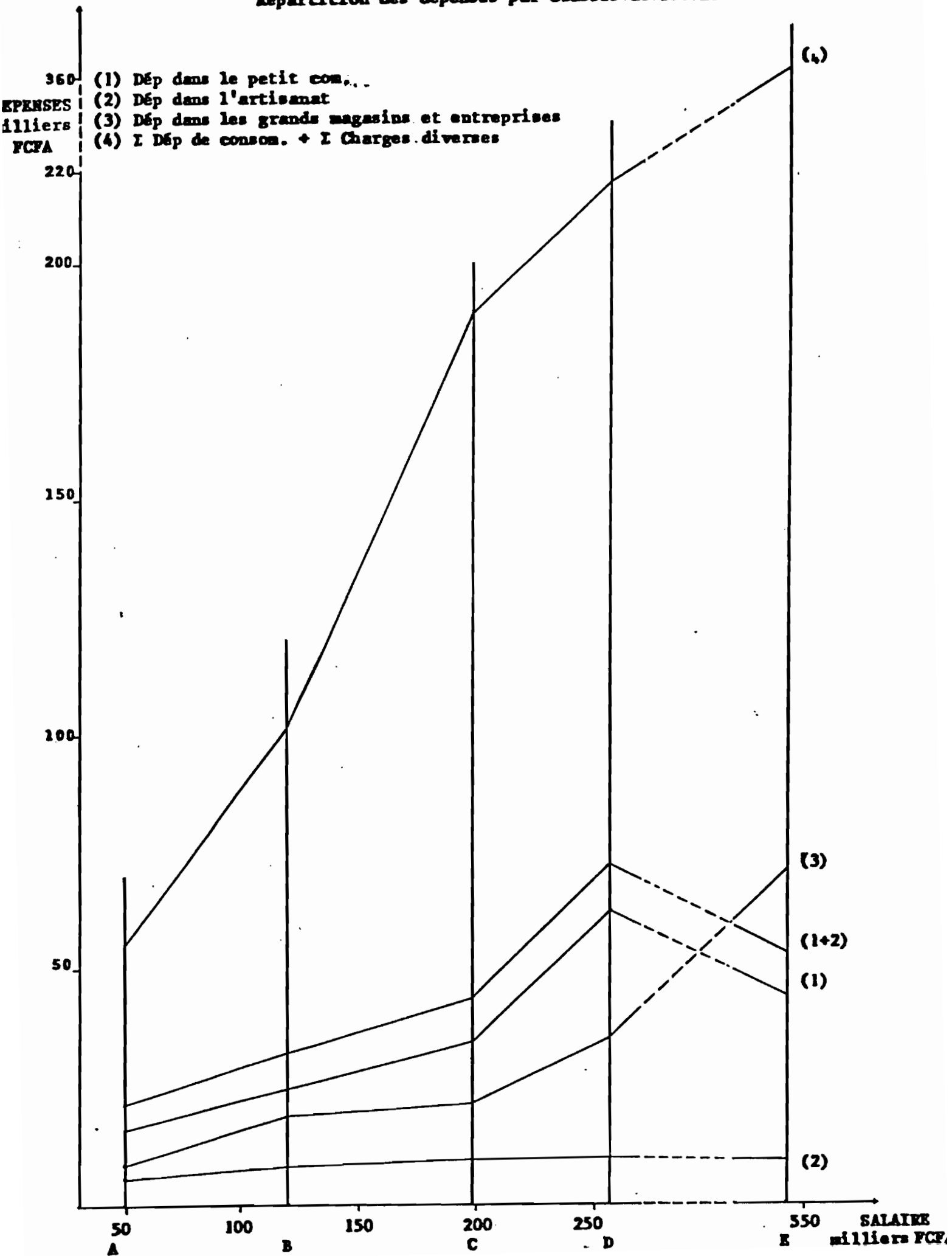
Que nos chiffres soient controversables, nous n'en doutons pas. A la limite, peu importe. Nous avons pour dessein de dégager une *tendance* : les consommateurs orientent plutôt leurs dépenses vers des secteurs de distribution et de production dont l'analyste et encore moins le politique ne savent ce qu'ils apportent à l'économie nationale.

b) D'autres commentaires s'imposeraient. Notamment il faudrait analyser le fait que les agbovillois fréquentent plus volontiers les grands magasins que les habitants de Dimbokro. A priori, un premier élément d'explication de ce phénomène est la proximité d'Abidjan et la qualité de l'infrastructure routière reliant Agboville et la capitale économique. Le niveau des prix étant sensiblement inférieur à Abidjan, les habitants d'Agboville sont incités à grouper leurs achats et à les effectuer périodiquement dans les grands commerces abidjanais.

Cette possibilité n'est pas offerte aux consommateurs de Dimbokro, ville enclavée, distante de 250 km d'Abidjan et de 200 km de Bouaké.

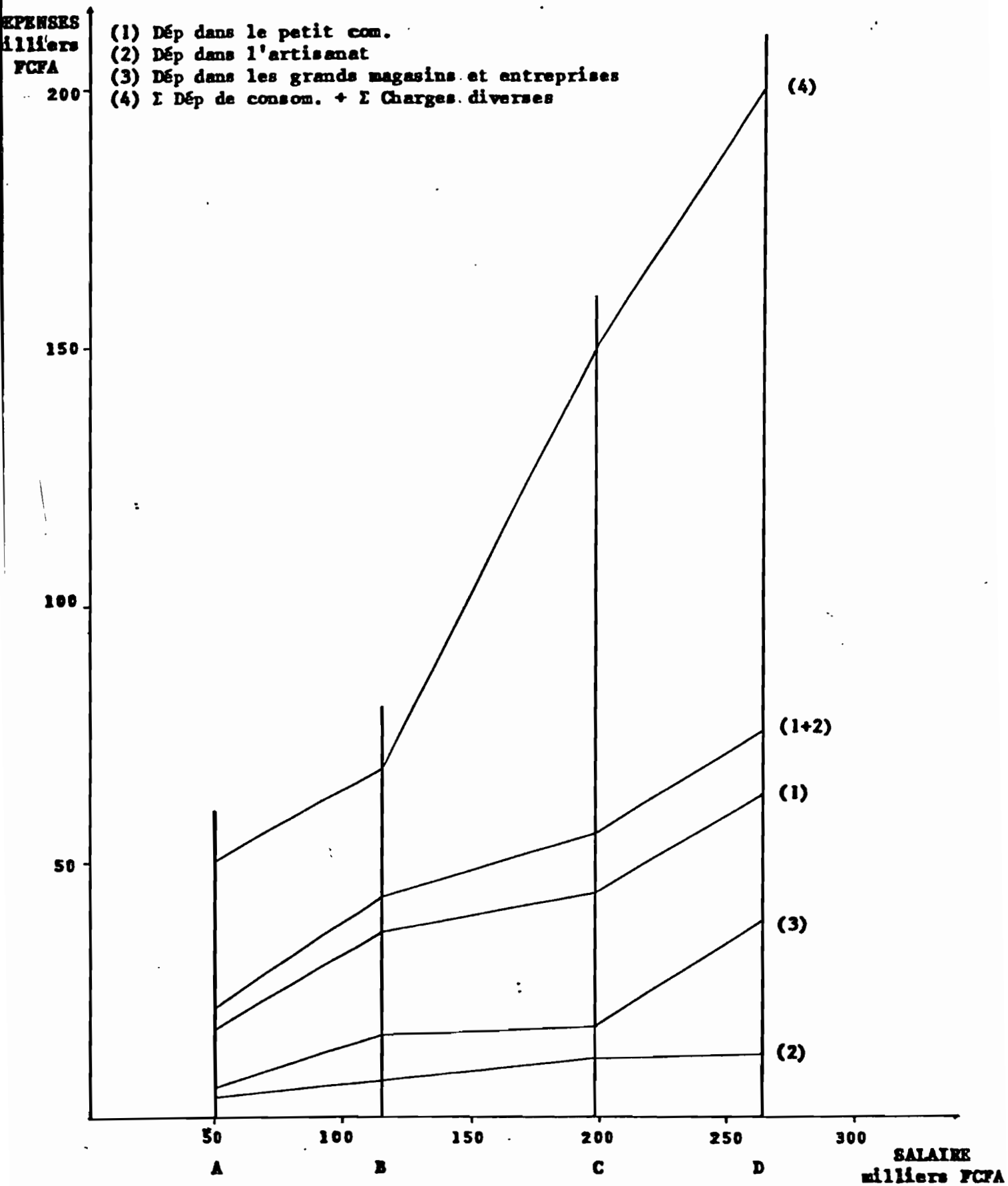
c) La somme des postes de dépenses 1,2 et 3 est sensiblement inférieure au montant total des dépenses déclaré auparavant et la différence s'accroît avec le montant des revenus. Cette différence est évidemment due pour une part aux charges locatives, à l'eau et à l'électricité, mais aussi aux frais d'essence, aux dépenses de pharmacie et aux dépenses "lourdes" : radio, télé, électroménager, qui n'ont pas été incluses dans le poste 3 alors que leur part est d'autant plus importante que le revenu augmente. Aux questions 1, 2 et 3, les enquêtés n'ont estimé que leurs dépenses courantes.

Répartition des dépenses par classes de revenu



## DIMBOKRO

## Répartition des dépenses par classes de revenu



5. La banque et l'épargne

Classe	AGBOVILLE			DIMBOKRO		
	Proportion des salariés qui possèdent au moins un compte bancaire	Proportion des salariés qui déclarent épargner	Niveau moyen mensuel de l'épargne	Proportion des salariés qui possèdent au moins un compte bancaire	Proportion des salariés qui déclarent épargner	Niveau moyen mensuel de l'épargne
A	17 %	12, 5 %	6 000	75 %	25 %	7 500
B	100 %	50 %	26 000	100 %	52 %	13 000
C	100 %	59 %	26 000	100 %	68 %	32 500
D	100 %	58 %	30 000	100 %	57 %	37 200
E	100 %	75 %	192 000			

A la lecture du tableau on remarque - nous reveindrons sur ce point dans le chapitre suivant - que maintenant les salariés de la fonction publique utilisent systématiquement les services d'une banque. La seule exception est la classe A, celle des bas revenus.

A Agboville le niveau moyen de l'épargne de la classe B est manifestement disproportionné par rapport au niveau moyen du revenu. Ce résultat est biaisé du fait de la présence, plus nombreuse dans cette classe que dans les autres, de femmes dont le mari (enseignant souvent) est titulaire d'un salaire assez élevé. Le ménage disposant d'un revenu global important, chacun a la possibilité d'économiser davantage.

L'épargne massive des effectifs de la classe E s'explique naturellement par la proportion de 50 % de coopérants français dans cette classe. Affectés dans de petites villes où ils bénéficient de peu de distractions, ils dépensent seulement ce qui est strictement nécessaire à l'entretien de leur famille.

6. Analyse d'une absence de résultats : les phénomènes de double activité et d'investissements productifs

	AGBOVILLE						DIMBOKRO					
	Déclaration d'une autre activité			Investissement, prêt ou don d'argent destinés à un commerce ou une activité artisanale			Déclaration d'une autre activité			Investissement, prêt ou don d'argent destinés à un commerce ou une activité artisanale		
	OUI	NON	Sans réponse	O	N	Sans répon.	O	N	SS	O	N	SS
A	15%	62,5 %	22,5 %	3 %	75%	22%	0%	75%	25%	12,5%	37,5%	50%
B	22%	62 %	16 %	17%	50 %	33%	28,5%	57,25%	24,25%	19%	15%	66%
C	18%	64%	18%	18%	37%	45%	0%	89,5%	10,5%	0%	15%	75%
D	37%	53%	10%	15,8%	31,6%	52,6%	13%	78,3%	8,7%	17,4%	30,4%	52,2%
E	0%	75%	25%	0%	50%	50%						

Les refus de répondre sont nombreux, surtout en ce qui concerne l'aide financière apportée aux petites entreprises commerciales ou artisanales. Toutes classes confondues, 40 % à Agboville et 60 % à Dimbokro des personnes interrogées n'ont pas voulu donner d'indication sur ce sujet. Est-ce à dire qu'elles auraient quelque chose à cacher... Et comment interpréter un comportement aussi curieux que celui des individus de la classe C à Dimbokro ? Personne ne reconnaît participer à une autre activité ou la financer de quelque manière que ce soit mais, par contre, 75 % des individus ne disent pas qu'ils ne participent pas au financement de ces activités...

De même, les déclarations concernant les autres activités que la principale ne laissent pas de nous surprendre. 60 % à Agboville et 75 % à Dimbokro des personnels des lycées et collèges prétendent n'avoir aucune autre activité en dehors de leur établissement d'affectation...

## CHAPITRE II : L'ACTIVITE BANCAIRE

S'il est évident que dans les pays industrialisés les banques commerciales sont impliquées dans toutes les activités de production et de commercialisation, il est tout aussi évident que ce n'est pas le cas dans les pays en développement. Certes, en Côte d'Ivoire notamment, l'économie est entièrement monétisée mais la monnaie scripturale n'est d'un usage systématique que dans la sphère de production industrielle et le grand commerce. C'est donc essentiellement la monnaie fiduciaire - la monnaie émise par la banque de premier rang - qui est, au sens propre, l'expression de la production artisanale.

Notre intérêt pour les banques de second rang d'Agboville et de Dimbokro s'est nourri de ce constat. Il nous semblait nécessaire d'étudier à travers quelques indicateurs le rôle des banques commerciales (BIAO, BICICI, SGBCI) et de la BNDA (1). Ceci d'autant plus que nous décelions un double malaise :

- celui d'un certain nombre d'artisans qui souhaiteraient avoir plus facilement accès aux emprunts bancaires,

- celui, paradoxalement, des banquiers qui désespèrent d'augmenter rapidement leur clientèle et leur marge bénéficiaire étroite, nulle, voire même négative dans certaines agences de province.

Le secret bancaire est d'autant mieux gardé que les banques connaissent des difficultés de gestion ; les quelques données que nous avons pu recueillir sur le nombre des comptes et le montant des dépôts nous fournissent néanmoins des indications surprenantes.

---

(1) Banque Internationale de L'Afrique de l'Ouest - Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire - Société Générale de Banque de Côte d'Ivoire - Banque Nationale pour le Développement Agricole.

BANQUE	AGBOVILLE					DIMBIKRO				
	Comptes de particuliers		Comptes commerciaux	Divers (cptes à terme, cptes de titres, PEL...)	TOTAL	Comptes de particuliers		Comptes commerciaux	Divers	TOTAL
	Comptes de chèques	Comptes d'épargne				Comptes de chèques	Comptes d'épargne			
BIAO										
Agboville situation	650	500	40	60	1250	646	1188	17	72	1923
Dimbokro situation 01/84 02/84	(100M)	(100M)	(15M)	(30,5M)	(245,5M)	(81,5M)	(359M)	(92,5M)	(166M)	(699M)
BICICI	non différenciés :		60	20	2480	815	1740	20	151	1726
Agboville situation 01/84	2 400		(50M)	(30M)	(480M)	(81M)	(150M)	(24M)	(30M)	(285M)
Dimbokro situation 02/84	(400 M)									
SGRCI										
Agboville situation 01/84	1796	1894	125	187	3002	1850	1875	190	61	2816
Dimbokro situation 02/84	(Répartition des dépôts non précisée)				(597M)	(222M)	(459M)	(364M)	(150M)	(1195M)
BNDA										
Agboville situation 01/84	130	1080		73	1283	82	997		54	1133
Dimbokro situation 02/84	(35M)	(180M)		(71M)	(286M)	(14M)	(198M)		(35M)	(247M)
Ensemble	7450	225	340	8015	(1608,5M)	3393	3800	127	338	7658
						(398,5M)	(1166M)	(480,5M)	(381M)	(2426M)

Répartition de la clientèle et des dépôts entre les différentes banques représentées à Agboville et à Dimbokro (Montant des dépôts en millions F.CFA)

Le nombre de comptes gérés par les établissements bancaires d'Agboville et de Dimbokro est étonnamment élevé : 8015 pour la première ville et 7658 pour la seconde. Souvenons-nous que nous avons estimé le nombre d'emplois urbains à 7798 pour Agboville et 10273 pour Dimbokro, aides familiaux et apprentis compris...

Ces chiffres méritent d'être relativisés :

- 1 - Le nombre des comptes est bien supérieur au nombre de clients. Les chefs d'agences ont refusé presque systématiquement de nous renseigner sur la nature de leur clientèle. Nous n'avons qu'une indication précise : à la BIAO d'Agboville, 60 % des titulaires d'un compte d'épargne ont au minimum un deuxième compte (compte chèques). Nous avons toutes les raisons de penser que cet état de fait se vérifie dans les autres agences. Tous les détenteurs d'un compte à terme ou de titres possèdent également au moins un autre compte.

- 2 - 90 % des clients des agences de la BNDA sont des villageois (planteurs). Les banques commerciales réussissent également à capter une clientèle rurale : à la BICICI de Dimbokro par exemple, 19 % des comptes d'épargne sont détenus par des villageois, ce qui représente 37 % du montant global des dépôts sur ces comptes d'épargne.

- 3 - D'une manière il est vrai marginale, certaines agences gèrent également l'épargne collectée dans des guichets fonctionnant quelques heures par semaine dans les petites villes ou les sous-préfectures. C'est le cas de la SGBCI de Dimbokro par exemple, qui gère 263 comptes ouverts dans son guichet de Bocanda et sur lesquels sont déposés une centaine de millions de francs CFA.

Ainsi, le nombre de titulaires de comptes bancaires travaillant dans les villes d'Agboville et de Dimbokro est certainement deux à trois fois moins élevé que le nombre total de comptes recensés. De plus la majorité de la clientèle est composée de fonctionnaires : 1150 fonctionnaires titularisés ont au minimum un compte dans une agence d'Agboville et 1450 à Dimbokro.

Le nombre de comptes commerciaux est relativement faible par rapport au nombre d'établissements recensés. En ne tenant compte ni des activités des marchés, ni des activités de rue localisées ou non (tabliers, vente de plats préparés,...), il reste environ 600 ou 700 ateliers et boutiques, aussi bien à Agboville qu'à Dimbokro. Par contre, le nombre des comptes commerciaux n'est que de 225 à Agboville et 127 à Dimbokro.

L'étude de la masse des dépôts est plus éclairante que celle du nombre des déposants. A Dimbokro le montant global des dépôts est 33 % supérieur à celui d'Agboville (2426 millions contre 1608). La différence s'explique en partie par les "dépôts commerciaux" qui, à Dimbokro, sont quatre fois supérieurs (480 millions) à ceux d'Agboville (une centaine de millions), pour un nombre de comptes deux fois moins élevé (127 contre 225). Il serait intéressant de connaître l'origine de ces dépôts. Les grandes entreprises, la COTIVO et l'UTEXI notamment, ont leurs comptes principaux au Siège des banques, à Abidjan. Dans les agences de Province, elles n'ouvrent que des comptes de caisse afin de faciliter le paiement des salaires... L'UTEXI, du fait de son éloignement de la capitale économique, aurait-elle davantage de fonds à Dimbokro que n'en a la COTIVO à Agboville ?

Le dépôt moyen sur chaque compte de particulier est remarquablement élevé : 163 000 F CFA à Agboville et 217 000 F CFA à Dimbokro. Cette moyenne est tirée vers le haut par les revenus des fonctionnaires (revenus salariaux plus, souvent, revenus locatifs, rentes,...)

Le montant des engagements d'une banque est un bon indicateur de sa vitalité.

Banques	AGBOVILLE		DIMBOKRO	
	Engagements (en millions FCFA)	$\frac{\text{Engagements}}{\text{Dépôts}}$ %	engagements	$\frac{\text{Engagements}}{\text{Dépôts}}$ %
BIAO	25 M	10,2 %	206 M	29,5 %
BICICI	178 M	37 %	77 M	27 %
SGBCI	934 M	156 %	200 M	16,7 %
BNDA	300 M	105 %	124 M	50 %
ENSEMBLE	1 437 M	89 %	607 M	25 %

*Montant des engagements des établissements bancaires d'Agboville et de Dimbokro et niveau de ces engagements par rapport aux dépôts*

Deux agences se distinguent des autres. La SGBCI d'Agboville qui affiche un dynamisme étonnant en accordant des prêts qui dépassent de beaucoup le montant de ses dépôts et la BNDA de cette même ville dont les emplois (au niveau de l'agence) ne sont pas totalement couverts par des dépôts. Si la BNDA s'estime trop engagée et cherche à se désengager en se montrant maintenant de plus en plus exigeante sur les garanties à apporter par les planteurs lorsqu'ils formulent une demande de prêt, la SGBCI semble se féliciter de sa gestion et justifie les risques qu'elle a pris en avouant un bénéfice plus que confortable lors du dernier exercice.

La SGBCI de Dimbokro serait également bénéficiaire. Cependant, si elle ratisse à elle seule la moitié des dépôts de la place, elle semble, comme ses concurrentes, avoir adopté une gestion bien frileuse de ses ressources. Pour l'ensemble des agences, nous constatons un taux d'engagement presque dérisoire. Certes, les banquiers estiment ne pas être des philanthropes et argumentent la nécessité de s'assurer de garanties sérieuses lorsqu'ils octroient des prêts. Cet impératif se traduit dans les faits par une politique de prêts orientée presque exclusivement vers la seule clientèle réputée solvable : les fonctionnaires. Ainsi la BIAO d'Agboville avouait avoir orienté 90 % de ses prêts vers les salariés de la fonction publique.

En déduira-t-on que la Banque est dans une impasse ? Elle est prisonnière d'une catégorie de clientèle limitée qu'elle n'arrive pas à élargir et, la crise aidant, les dépôts stagnent ou regressent - les ressources de la place de Dimbokro auraient diminué de plus de cent millions entre 1982 et 1983 - ce qui pose des problèmes de gestion aux agences. Hormis la SGBCI qui laisse entendre qu'elle est bénéficiaire à Agboville et à Dimbokro, les autres agences ont manifestement des difficultés... A telle enseigne que les agences de la BIAO à Agboville et de la BICICI à Dimbokro ont fermé leurs guichets quelques semaines après notre enquête...

Nos monographies d'artisans et de commerçants mettaient en relief un réel besoin de financement pour certaines activités nécessitant un outillage ou un stock de marchandises importants. Les banquiers sont réticents à s'ouvrir à cette clientèle potentielle parce que "l'ivoirien est tourné vers les dépenses ostentatoires et il a une mauvaise perception des réalités comptables, de la rentabilité des investissements, etc..." (1). Il est indéniable qu'une proportion non négligeable d'artisans et de commerçants ne sont pas en mesure de tenir une comptabilité aussi simplifiée soit-elle, dans la mesure où ils sont analphabètes. Cependant il est également évident que ce ne sont pas ces catégories de petits patrons qui sont demanderesses de crédits bancaires. Nous avons rencontré de jeunes artisans, déscolarisés au niveau de l'enseignement secondaire, qui exposaient des projets d'investissement cohérents et, en apparence, raisonnablement ambitieux. Ces entrepreneurs se sont vus opposer un refus catégorique à leur demande de prêt sous prétexte que leur garantie hypothécaire était insuffisante... Ceci, entre autres, explique que certains artisans constituent au fil des mois une épargne qu'ils gardent chez eux et refusent de déposer dans une banque en qui ils n'ont pas <sup>plus</sup> confiance qu'elle ne leur fait confiance.

---

(1) Propos d'un Directeur des Agences de Province, recueillis au Siège d'une grande Banque.

En fait les agences bancaires (à une exception près parmi celles que nous avons enquêtées) ne se sont pas données les moyens d'une politique d'ouverture envers les petits commerçants et artisans qui soit néanmoins rigoureuse et sélective. Nous pensons qu'un engagement bien maîtrisé des banques est une condition nécessaire à l'émergence d'une classe d'entrepreneurs capables de dynamiser véritablement l'économie du pays. Cet engagement est de toutes les façons inévitable si l'on prétend développer la production économique (1).

Ceci dit, nous soulevons un problème de fond. Favoriser une classe d'entrepreneurs talentueux et leur permettre de produire dans des conditions réputées optimales, n'est-ce pas du même coup condamner une majorité de commerçants et d'artisans dont l'activité leur permet de survivre, eux et leur famille, et qui ne pourraient peut-être plus affronter la concurrence de "l'élite des entrepreneurs"... ?

---

(1) Nous tenterons d'argumenter cette proposition dans un prochain document: il s'agira de développer une analyse macro-économique qui établisse le lien entre la production et l'émission monétaire.

## CONCLUSION

L'objectif de ce bref document était de rendre compte de la manière dont nous avons engagé une recherche qui prendra seulement fin dans les derniers mois de l'année 1985. Il présente par conséquent de nombreuses lacunes que nous nous efforcerons de combler.

Il nous faudra notamment retracer l'historique du développement d'Agboville et de Dimbokro et étudier les raisons pour lesquelles elles jouent de moins en moins un rôle de plaque tournante du commerce régional.

De plus, au delà du repérage des activités économiques et de l'analyse de leurs modalités de fonctionnement, il sera nécessaire de formuler plus clairement une analyse de la création proprement dite du produit économique et de son écoulement. En effet, l'étude d'Agboville et de Dimbokro met en lumière une organisation économique très complexe et contrastée, prise en charge par des opérateurs liés entre eux par les impératifs de la production et de l'échange mais pour lesquels ni les stratégies ni les conditions d'exercice de leur activité ne sont les mêmes. Pour autant, cette organisation multiforme de l'économie - que nous avons essayé de dévoiler à travers la présentation de nos enquêtes monographiques d'artisans et de commerçants - ne remet pas en cause le caractère unitaire de l'analyse économique. En toute logique, la théorie macro-économique de la production et de l'échange doit s'appliquer aussi bien à la petite menuiserie qu'à l'industrie la plus moderne ; aussi bien à la vente dans la rue de plats cuisinés qu'aux activités des grossistes. Certes, cette affirmation prend ici valeur de simple pétition de principe puisque nous n'avons pas tenté de la démontrer. Toutefois, nous sommes convaincus que le recours à l'analyse économique est nécessaire pour évaluer correctement la contribution de l'artisanat et du petit commerce à l'économie nationale et définir une politique de développement économique cohérente et conséquente.

ANNEXE 1 :

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE DES ARTISANS ET DES COMMERÇANTS

## ENQUETE ARTISANAT - COMMERCE

. Date de l'enquête :

. Commerçant de :

. Quartier :

. Artisanat de production:

A. Données sur la personne enquêtée

1)	Nom	Prénom	Age	Sexe	Nationalité	Ethnie	Religion

2) Sit. matrim. : Célibataire  Marié   
 Concubinage  Divorcé

3) Lieu de naissance (indiquez la sous-préfecture)

4) Date d'arrivée dans la ville :

5) Raisons du choix de cette ville ? (présence de parents, d'amis, de relations, etc...)



Taille de l'unité de résidence : qui habite avec vous ?

118

	NOM	Lien de parenté avec CL	Lieu de naissance (1)	Sexe	Age	Ethnie	Activités et lieux de travail	Revenus	Obs. (2)
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									

(1) Indiquez la S.P. et le pays

(2) R.P. = résident présent ; R.A. = résident absent ; H = hébergés.

B. Fonctionnement de l'atelier ou du point de vente

8. Le cadre humain

Actifs	Nombre	Rémunération		
		Salaire	En nature *	TOTAL ESTIME
Patron				
Employés				
Apprentis				
Aides familiaux				

\*(indiquer la nature : logement, nourriture...)

9. L'outil de travail

. Commerçants

Outil	Coût
Le local	
Les ustensiles	
Montant taxe de marché ou patente	

. Artisans

Outil	Coût
Le local	
- propriété	
- Location	
Machines	
Petits outils	
Patentes ou taxes	







A N N E X E 2 :

- BILAN
  - COMPTE DE PRODUCTION
  - COMPTE DE RESULTAT D'EXPLOITATION  
DE LA COTIVO ET DE L'UTEXI  
EXERCICE 1983
- SOURCE : BANQUE DES DONNEES FINANCIERES

BILAN DE LA COTIVO  
Exercice 83 (francs CFA)

ACTIF	Montants bruts	Amortissements ou provisions	Montants nets	PASSIF	Montant
Frais d'établissement	1 716 086 452		idem	Fonds propres	3 548 488 000
Immobilisations corporelles	7 310 770 745		2 918 845 928	Fonds exception- nels	-
Autres immobilisations	67 900 634		idem	Provisions régle- mentées	-
				Dettes long et moyen terme	1 877 565 449
Actif immobilisé	9 094 757 831		2 986 746 562	Capitaux per- manents	5 425 983 449
Stocks	2 637 429 089		2 431 443 546	Crédits fournis- seurs	1 930 799 622
Crédits clientèle	2 675 962 572		2 578 387 629	Crédits bancaires	1 953 896 125
Autres valeurs réalisables	282 709 283		idem	Autres exigibi- lités court terme	
Disponible	3 368 920		idem		
Valeurs de roulement	5 599 469 864		5 295 909 378	Exigibilités à court terme	4 425 874 001
Résultats et non valeurs	1 549 201 510		idem	Résultats	-
Total actif	16 243 429 205	6 411 571 755	9 831 857 450	Total Passif	9 831 857 450



## COMPTE DE RESULTAT D'EXPLOITATION

COTIVO - EXERCICE 83

DEBIT	Montants exploitation	Montants hors exploitation	Dont étranger (en milliers de francs)		CREDIT	Montants exploitation
			Zone franc	Autres zones		
Valeur ajoutée (négative)					Valeur ajoutée (positive)	4 673 896 274
Charges et pertes diverses	321 411 335				Produits et Prof. divers	-
Frais de personnel	2 045 075 272	0	73 509		Produits accessoires	16 036 501
Impôts et taxes	1 194 392 209				Subventions	-
Frais financiers	506 407 472		31 798	72 428	Produits financiers	44 700 996
Dot. aux amortisse- ments et provisions	850 237 635				Reprise/Amort. Prov.	138 068 684
<b>TOTAL</b>	<b>4 917 523 923</b>				<b>TOTAL</b>	<b>4 872 702 455</b>
					Pertes Exploit.	44 821 468
					<b>Total Général</b>	<b>4 917 523 923</b>

BILAN DE L'UTEXI  
Exercice 83 (Francs CFA)

ACTIF	Montants bruts	Amortissements ou provisions	Montants nets	PASSIF	Montants
Frais d'établissement	1 716 086 452		-	Fonds propres	3 548 418 000
Immobilisations corporelles	7 310 770 745		2 918 845 928	Fonds exceptionnels	-
Autres immobilisations	67 900 634		idem	Provisions réglementées	-
				Dettes long et moyen terme	1 877 565 449
Actif immobilisé	9 094 757 831		2 986 746 562	Capitaux permanents	5 425 983 449
Stocks	2 637 429 089		2 431 443 546	Crédits fournisseurs	1 930 799 622
Crédits clientèle	2 675 962 572		2 578 387 629	Crédits bancaires	1 953 896 125
Autres valeurs réalisables	282 709 283		idem	Autres exigibilités court terme	521 178 254
Disponible	3 368 920		idem		
Valeurs de roulement	5 599 469 864		5 295 909 378	Exigibilités à court terme	4 405 874 001
Résultats et non-valeurs	1 549 201 510		idem	Résultats	-
Total actif	16 243 429 205	6 411 571 755	9 831 857 450	Total Passif	9 831 857 450



## COMPTES DE RESULTAT D'EXPLOITATION

UTEXI : Exercice 83

DEBIT	Montants exploitation	Montants hors exploitation	Dont Etranger (en milliers de francs)		CREDIT	Montants exploitation	Montants hors exploitation	Dont Etranger (en milliers de francs)	
			Zone franc	Autres zones				Zone franc	Autres zones
Valeur Ajoutée (négative)					Valeur ajoutée (positive)	4 796 823 666			
Charges et pertes diverses	413039952	16 891 873	1 023	243 522	Prod. et Prof. diverses	16 003 753	14 190 239		
Frais de personnel	1647314380	49 679 135	12 457		Produits accessoires	-			
Impôts et taxes	1275834943				Subventions	-			
Frais financiers	300239241				Produits financiers	-			
Dot aux amort. et provisions	784348852				Reprise/Amort. Prov.	-			
<b>TOTAL</b>	<b>4 420 777 368</b>				<b>TOTAL</b>	<b>4 812 827 419</b>	<b>14 190 239</b>		
Bénéfices exploitation	392 050 051				Pertes hors exploitation		52 380 769		
<b>Total général</b>	<b>4 812 827 419</b>	<b>66 571 008</b>			<b>Total général</b>	<b>4 812 827 419</b>	<b>66 571 008</b>		

ANNEXE 3 :

ETAT RECAPITULATIF DES COTISATIONS A LA CNPS  
ANTENNE DE DIMBOKRO. ANNEE 1983

Mois (1983)	Nombre d'employeurs (y compris l'UTEXI)	Nombre de travail- leurs déclarés (y compris les sala- riés de l'UTEXI)	Montant des cotisations (F CFA)
Janvier	17	1 562	15 339 787
Février	9	1 438	10 525 486
Mars	9	1 500	10 139 039
Avril	12	1 480	981 491
Mai	4	110	792 308
Juin	4	2 713	17 651 770
Juillet	16	1 426	10 364 365
Août	5	1 371	9 460 871
Septembre	7	1 298	9 393 637
Octobre	12	1 302	9 911 269
Novembre	8	1 285	8 030 866
Décembre	4	1 375	8 211 252

PRINCIPAUX ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- BELLOT J.M. - LACHAUD J.D. - METTELIN P. : Le secteur informel à ABENGOUROU (République de Côte d'Ivoire) Analyse et Programme d'action. Centre d'Etude d'Afrique Noire. Institut d'Etudes politiques de Bordeaux. Sept. 81.
- BOURGEOIS L. : Evolution et dynamique de l'utilisation de l'espace industriel dans l'île de Petit Bassam. (Abidjan : zones 3 et 4 a). Abidjan Centre ORSTOM de Petit Bassam. Sciences Humaines 1983.
- CHARMES J. : Méthodes et résultats d'une meilleure évaluation des ressources humaines dans le secteur non structuré d'une économie en voie de développement. Cahiers ORSTOM Série Sciences humaines Vol XIX, n° 1 1983.
- CHEVASSU J. - VALETTE A. : Caractéristiques structurelles de la croissance industrielle de la Côte d'Ivoire Abidjan Centre ORSTOM de Petit Bassam. Sciences Humaines. 1976.
- DUBRESSON A. : Régionalisation et croissance urbaine : le 'mammoth' COTIVO à Agboville (Côte d'Ivoire) Cahiers ORSTOM. Série Sciences Humaines Vol XVIII, n° 1 1981-1982
- MINISTERE DE LA COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT (République Française) : Guide d'élaboration des comptes économiques dans les pays en voie de développement. Tome 1 Méthodologie. Paris 1981.

- DE MIRAS Cl. : Essai de définition du secteur de subsistance dans les branches de production à ABIDJAN. Conditions de Production et de reproduction. Abidjan Centre ORSTOM de Petit Bassam. Sciences Humaines 1978.
- : L'entrepreneur ivoirien ou une bourgeoisie privée de son Etat. Abidjan Centre ORSTOM de Petit Bassam. Sciences Humaines 1980
- : De la formation de capital privé à l'économie populaire spontanée. Itinéraire d'une recherche en milieu urbain africain. Politique Africaine n° 14. Paris Karthala. Juin 1984
- NIHAN G. DEMOL E. avec la collaboration de Alphonse ABODO TABI : Le secteur non structuré "moderne" de Yaoundé (République Unie du Cameroun.) BIT Genève 1982.
- LOUDIN X. : Recensement des patentes municipales à Abidjan 1982. Présentation des résultats. Ministère de l'industrie République de Côte d'Ivoire. Avril 1984.